



يا بيلادي
Yabiladi.com

Mag

Mai 2011

Héritage portugais au Maroc

Etiquetage Halal en France

Marrakech : Les détails de l'enquête

Chez Choumicha

Immobilier au Maroc

Comment tirer la bonne carte ?

La France, entre perte de repères et quête de nouveaux boucs émissaires

Pathétique ! De l'extérieur, l'impression laissée pour les débats ou plutôt les polémiques qui agitent la sphère politico-médiatique française est sans nuance. De l'intérieur, la sensation nauséuse doit être encore plus marquée. Alors que l'élection présidentielle de 2012 approche, les scuds se font de plus en plus fréquents à l'égard du bouc émissaire immigré ou d'origine immigrée, et musulman de préférence. Que vous soyez clandestin, immigré légal, bi-national, ou même Français de souche avec « option muslim », vous aurez droit à votre quart d'heure stigmatisant dans le journal télévisé de TF1.

Le voile et sa version intégrale, la déchéance de la nationalité, le halal, les « prières de rue », la double nationalité, le coût des immigrés, l'assistantat et les prestations sociales ne sont que quelques produits de maquillage servant à masquer l'odeur putride du cadavre de Marianne. Dans la chambre mortuaire de cette France des Lumières, se suivent les maquilleuses du gouvernement, ainsi que leurs amies coiffeuses des médias ou intellectuels autoproclamés.

Si le problème de la République n'était que l'islam ou la bi-nationalité, le pronostic vital de Marianne ne serait pas engagé. Seulement, la France de Sarkozy ne fait plus rêver les Français ; elle n'offre qu'un avenir obscurci à sa jeunesse, elle stigmatise une partie de sa population, elle monte une catégorie

contre une autre. Tout ça pour mieux masquer l'incurie de ceux qui dirigent le pays. Dans une France en perte de repères, la seule échappatoire des politiques consiste à désigner encore et encore de nouveaux boucs émissaires... quitte à ce que les mêmes jouent le rôle plusieurs fois.

Finalement, les partis dits républicains sont tombés dans le même travers que les extrêmes. Le Front National désignait les immigrés comme la principale cause des malheurs de la France. Arlette Laguiller et d'autres partis d'extrême gauche avaient fait de l'extinction du patronat l'essentiel de leur programme politique, ne proposant aucune alternative crédible. Aujourd'hui, l'UMP, rejoint sur certains points par le PS, se concentre sur la stigmatisation d'une partie de la population. Alors qu'on leur demande de nous montrer la lune, ils exigent qu'on ne se focalise que sur leur doigt crochu.

Nicolas Karcher Sarkozy a ouvert la boîte de Pandore en s'érigeant en nouveau Napoléon. A la différence près qu'il n'a pas mis d'accord les Français pour faire la guerre aux pays d'Europe continentale, mais qu'il a réussi à mettre d'accord tous les pays étrangers sur la stupidité de la guerre qu'il fomente entre les Français. Aujourd'hui, c'est tout le modèle de société français qui prend l'eau, à l'image de l'armée napoléonienne à Waterloo.

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL

04 Photomaton

08 MRE

Contrebande transfrontalière

- 10 Rapatriés de Libye : Une réinsertion difficile au Maroc
- 11 Halal : Les enjeux d'un étiquetage

12 Maroc

Attentats de Marrakech : Le choc

- 14 Tourisme : 15 000 annulations depuis l'attentat
- 15 Rachid Niny : Derrière les barreaux d'Oukacha

16 Dossier : Immobilier au Maroc

Immobilier au Maroc : Comment tirer la bonne carte ?

- 18 Le boom des salons immobiliers marocains à l'étranger
- 19 Votre avis : Votre avis
- 20 La loi VEFA : Une protection juridique peu respectée
- 22 Etre MRE et acheter au Maroc : Les précautions à prendre
- 23 Achat dans l'immobilier Marocain : L'avantage d'être MRE

24 Chronique Satirique

26 International

FFF : Ne veut-on que des blancs chez les Bleus ?

- 28 L'immigration : Enfant pauvre du Projet socialiste 2012 ?

30 Focus : Héritage portugais au Maroc

36 Portrait : Kenza Isnasni

38 Sport

Le badminton marocain : Petit poucet appelé à grandir

- 40 Rajae Rochdy-Abbas : Reine du badminton marocain
- 42 Maroc-Algérie : Le trombinoscope MRE de la sélection

44 Culture

L'Boulevard VS Mawazine : David contre Goliath

- 46 Yto Barrada : Une Tangéroise au Guggenheim

48 Agenda

50 Yabiladies

Le supplément féminin

Mag

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Frédéric Schmachtel

redaction@yabiladi.com

Secrétaire de rédaction

Julie Chaudier

Rédaction

Ibrima Koné

Ghita Ismaïli

Oumar Baldé

Yann Ngomo

Elimane Sembene

Conception graphique

Maghnia Zerouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Mohammed Reda Biya

Anouar-Charif Zekri

Direction commerciale

Salma Sentissi

salma@yabiladi.com

Yabiladi Mag est édité par

Web Stratégie

8 Rue Assad Bnou Zarara

Maârif 20330

Casablanca Maroc



 Lalla Salma

La princesse Lalla Salma a assisté, vendredi 29 avril, à la cérémonie de mariage du prince britannique William et de Kate Middleton, dans l'abbaye de Westminster, à Londres. L'épouse du roi était vêtue d'une tenue traditionnelle marocaine. 1900 autres personnalités ont été invitées au « mariage du siècle ».



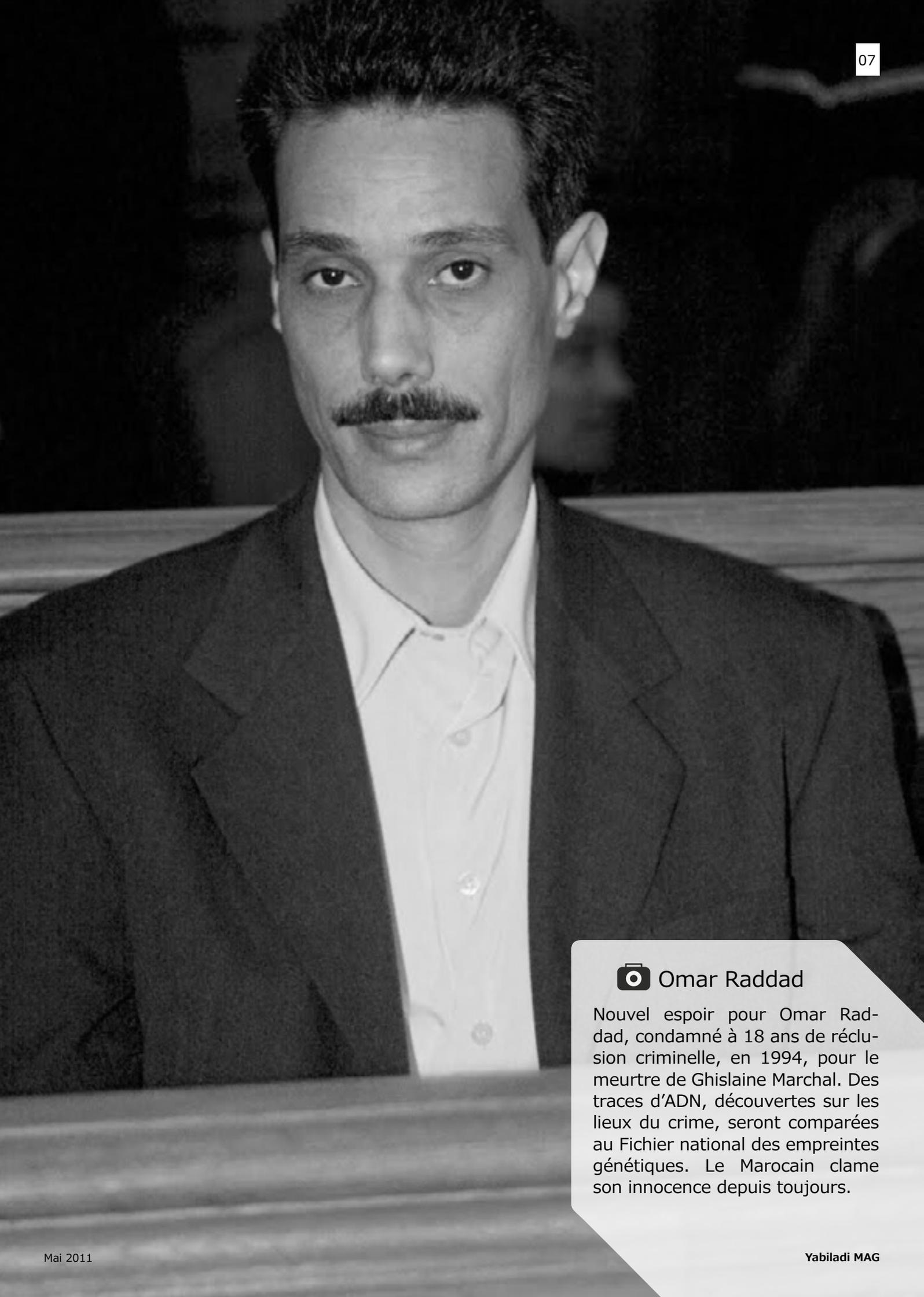
La Fouine

D'origine marocaine, le rappeur La Fouine, est actuellement au cœur d'une polémique en Belgique. Alors qu'il était en concert, dimanche 8 mai, dans le cadre du festival « Inc'Rock », le rappeur a ordonné le tabassage de deux spectateurs qui lui auraient lancé des bouteilles en plastique.



Mariah Carey

Mariah Carey a donné naissance, samedi 30 avril, à Los Angeles, à deux jumeaux. Le garçon s'appelle « Moroccan ». Pour choisir le prénom, Mariah Carey n'est pas allée chercher plus loin que son appartement à Manhattan. C'est dans son salon marocain que Nick Cannon l'avait demandée en mariage.



 Omar Raddad

Nouvel espoir pour Omar Raddad, condamné à 18 ans de réclusion criminelle, en 1994, pour le meurtre de Ghislaine Marchal. Des traces d'ADN, découvertes sur les lieux du crime, seront comparées au Fichier national des empreintes génétiques. Le Marocain clame son innocence depuis toujours.



Contrebande transfrontalière

Le secteur informel, très développé au Maroc, ne s'arrête pas aux frontières. La contrebande transfrontalière entre les pays de résidence des MRE, particulièrement l'Espagne et l'Italie, nouveaux pays d'émigration, et le Maroc existe mais elle reste très difficile à cerner et à quantifier.

Par Oumar Baldé

Certains Marocains résidant à l'étranger profitent des facilités [douanières] qui leur sont accordées, dans le cadre conventionnel, pour se livrer à la contrebande », témoigne le chef de service de la lutte contre la fraude et la contrebande de la Douane marocaine, Sefrioui Morchid Dafrallah. La contrebande, ou trabendisme, est pratiquée par une partie des Marocains résidant à l'étranger. Le phénomène, parce qu'informel, est difficile à quantifier.

Géographie de la contrebande

Pour le responsable de la Douane, « le pourcentage de MRE qui fait de la contrebande est faible ». Ils proviennent le plus souvent d'« Italie et d'Espagne » où vivent de grandes communautés marocaines. La contrebande entre la France et le Maroc est beaucoup moins importante que celle qui se déroule entre la France et la Tunisie, mais surtout avec le voisin algérien, où le terme « trabendo » a été inventé.

En plus de la France, les contrebandiers s'activent dans d'autres pays, notamment la Turquie. Istanbul est devenue « la ville phare du trabendo », notamment pour les Algériens et les Tunisiens. « Les Marocains y sont peu présents, sans doute parce qu'avec la proximité du marché espagnol, la contrebande depuis les « présides » de Sebta et Melilla, rend inutile le voyage sur Istanbul pour de nombreux Marocains », renseigne l'anthropologue Michel Péraldi, directeur de la recherche au CNRS, spécialiste des circuits commerciaux informels entre le Maghreb et l'Europe.

Entre la France et le Maroc, le phénomène date des années 70,80. L'émigration en est, tout

naturellement, le catalyseur : « si on parle de la période contemporaine, c'est bien sûr la migration qui a développé une forme moderne de circulation marchande, les migrants ramenant au Maroc, depuis les années 70, à la fois des cadeaux pour la famille et des produits qu'ils vendaient l'été dans les « jouteya » (une sorte de marché populaire), parfois même devant leur porte, les « jouteya migri », observe Michel Péraldi.

Bijoux, or, pièces détachées, voitures d'occasion, matériel électroniques, produits électroménagers, cosmétiques, outillages métalliques et même des produits alimentaires figurent sur la liste des objets prisés par les trabendistes. Les marchés populaires, comme Derb Ghallef à Casablanca, sont les principales destinations de ces produits. 71,6% des unités informelles se situent dans la sphère urbaine, selon l'étude « Réalités de l'économie informelle », commanditée par la Confédération générale des entreprises du Maroc.

Pas de chiffres

La contrebande est une réalité, mais « c'est un phénomène difficile à mesurer » avoue le directeur général de la Douane marocaine, Zohair Chorfi, du fait qu'il relève surtout « de l'informel ». Son impact est, à la fois « économique, sécuritaire et sanitaire », renchérit le chef de service de la lutte contre la fraude et la contrebande, Sefrioui Morchid Dafrallah. La Douane prend donc les devants, en procédant au profilage des produits sensibles. Elle tente aussi de réduire les droits d'importation en concertation avec les départements de tutelle. Plus ces droits sont élevés, plus le risque de contrebande augmente et renforce un secteur informel. ■



Facilités douanières pour les MRE

Les MRE bénéficient de facilités et d'une tolérance douanière particulière. Chaque Marocain résidant à l'étranger peut faire entrer au Maroc des produits licites exonérés de droits et de taxes douanières à hauteur de 20 000 dirhams par an, s'ils sont dénués de tout caractère commercial. Au-delà de ce montant, les produits doivent être déclarés à la douane. Des droits et taxes seront alors appliqués en fonction de la qualité des produits. En cas de non déclaration, la douane, dans le cas où elle effectue un contrôle et trouve des produits non déclarés, recouvre les droits et taxes et applique des amendes.



Rapatriés de Libye

Difficile réinsertion

Ils ont regagné la mère patrie, mais la plupart des Marocains rapatriés de Libye ne parviennent pas à retrouver une place et un travail au Maroc. Le ministère des MRE leur apporte une assistance mais n'a pas pour vocation à leur trouver des emplois.

Par Oumar Baldé

Depuis mon retour, je ne fais rien. Je n'ai pas de travail ». Aït Hassan fait partie des près de 14 000 Marocains rapatriés de Libye. Il a regagné son Safi natal avec sa femme et ses deux filles. Ce décorateur a passé deux ans en Libye avant que le pays ne plonge dans la violence, l'obligeant à tout laisser et à revenir au bercail, à l'instar de Mohammed Tafrouit, également décorateur, à Tripoli. Agé de 26 ans, cet ouvrier a regagné Agadir. Il essaie, aujourd'hui, de joindre les deux bouts « si un travail se présente de temps en temps ».

Sit-in à Oujda

Ces deux cas illustrent la situation de la grande majorité des Marocains rapatriés de Libye. Ils ont échappé à la violence mais pas à la précarité. Ils ne parviennent pas à se réinsérer dans la société marocaine. « Dans l'immédiat, je ne pense pas retourner en Libye, mais dès que la situation s'améliore, j'y retourne. Si j'ai l'occasion de partir ailleurs, je le ferai », assure Mohammed Tafrouit. Il n'a encore reçu aucune aide des institutions publiques.

Regroupés au sein de la Coordination nationale de soutien des Marocains de Libye, certains de ces rapatriés ont déjà haussé le ton pour se faire entendre par les autorités. Ils ont réalisé, à partir du lundi 18 avril, un sit-in de plusieurs jours devant le siège de la wilaya d'Oujda et de la province d'Angad pour rappeler la situation précaire dans

laquelle ils vivent depuis leur retour, début mars, et réclamer de l'aide.

Pas de travail mais de l'aide

Au ministère des MRE, le sort de ces Marocains ne laisse pas indifférent, mais « ce n'est pas au ministère chargé de la Communauté MRE de leur trouver du travail », indique Jaafar Debbarh, directeur du pôle Action sociale et éducative du ministère. Il ajoute que cette tâche est, en outre, compliquée par le fait que « 90% de ces rapatriés sont, des artisans et des ouvriers. Le reste est constitué de ménagères et d'étudiants. »

Plusieurs initiatives sont, toutefois, menées pour faciliter la réinsertion sociale de ces anciens expatriés. Le ministère a facilité l'obtention de crédits bancaires à dix d'entre eux, pour le remboursement de dettes ou encore de microcrédits à ceux qui désirent de monter une petite entreprise. Parallèlement, le département de M. Ameur, en partenariat avec Al Omrane, permet à tout rapatrié de bénéficier, à partir d'une avance de 50 000 DH, des logements sociaux à 250 000 DH.

Aujourd'hui, les difficultés engendrées par le retour des MRE de Libye ne se limitent pas à leur seule personne. Comme le souligne l'économiste Najib Akesbi, « si un quart seulement de cette population revient au Maroc, cela poserait un sérieux problème à des milliers de familles vivant ici grâce aux transferts d'argent venus de Libye. » ■

Halal

Les enjeux d'un étiquetage

Le 19 avril, la Commission de l'environnement du Parlement européen s'est prononcée en faveur l'étiquetage des animaux abattus rituellement. Une telle disposition est une première victoire pour les associations de défense des animaux qui tentent, depuis plusieurs années, de faire abolir l'abattage rituel.

Par Yann Ngomo

La commission de l'environnement du Parlement européen a décidé, le 19 avril, que la viande des animaux abattus dans le respect des rituels religieux, en l'occurrence musulman (halal) et juif (cacherout), devrait être étiquetée « abattus sans étourdissement ». Le parlement européen indique que cet amendement intervient « en vue de garantir que les étiquettes [...] n'induisent pas en erreur et fournissent les informations nécessaires aux consommateurs pour effectuer des choix ».

Les défenseurs des animaux jubilent

L'amendement tombe alors que l'abattage rituel est un motif récurrent d'affrontements entre les associations de défense des animaux et les instances juives et musulmanes. Les pro-animaux, réproouvent l'abattage rituel qu'ils estiment trop douloureux pour être toléré.

Ils mettent notamment en avant le fait que, selon les règles de consommation du halal et de la cacherout, les animaux sont abattus vivants. Ils réclament donc que les animaux soient étourdis avant leur mise à mort, conformément et sans exception faite à la législation générale en vigueur dans toute l'Union Européenne.

Les associations de défense du droit des animaux dénoncent, en outre, le fait qu'une part importante de cette viande se retrouve incognito sur le marché, sans que le consommateur en soit in-

formé. En effet, la viande ainsi obtenue n'est pas toujours estampillée « halal ».

Entre stigmatisation et clarification

Dans un contexte apparent de montée de l'islamophobie en France, les producteurs de halal peuvent craindre que la clientèle non musulmane se détourne de leurs produits désormais étiquetés « sans étourdissement préalable ».

Une crainte justifiée, notamment, par l'intense campagne à laquelle se sont livrées les associations de défense des droits des animaux. A Lyon, notamment, le slogan « cet animal va être égorgé à vif sans étourdissement et dans de grandes souffrances. C'est ça, un abattage rituel », a fait son apparition, début janvier, sur des affiches géantes. Les associations d'Extrême droite disposent ainsi d'un nouvel argument pour présenter l'islam comme une religion violente.

S'il s'avère que l'étiquetage présente un risque potentiel pour le marché du halal, une telle mesure a aussi un aspect positif. Plusieurs marques ont déjà été épinglées pour des affaires de « faux halal » : un étiquetage clair et contrôlé est donc une garantie supplémentaire de qualité pour le consommateur, désormais sûr d'acheter du « vrai halal ». En obligeant les abattoirs à plus de transparence, la mesure restreint, par ricochet, la marge de manœuvre de certains certificateurs aux méthodes douteuses. ■



Attentats de Marrakech

Le choc

Jeudi 28 avril 2011, peu avant midi, la terrasse du premier étage de l'Argana, un café-restaurant de la mythique place Jamâa El-Fna, a été détruite par une explosion. Bilan : 17 morts et 21 blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les soupçons des enquêteurs se sont vite portés sur Al-Qaïda. Deux semaines plus tard, ils sont en partie confirmés, avec l'arrestation de six Marocains, dont l'auteur présumé de l'attentat, admirateur d'Al Qaïda.

Par Ibrahima Koné

Quelques minutes après l'explosion sur la terrasse de l'Argana, jeudi 28 avril, peu avant midi, la foule de Jamâa El-Fna, s'est ruée vers le restaurant. Le bilan des victimes est de 17 morts et 21 blessés. L'Argana était très prisé par les touristes, ce qui explique que la plupart des victimes aient été des visiteurs étrangers. 8 Français, 3 Marocains, 2 Suisses, un Britannique, un Canadien, un Hollandais et un Portugais sont morts dans l'explosion.

Rumeurs sur l'origine de l'explosion

« J'ai entendu une très forte explosion, je me suis rendu sur place, c'était la panique, des gens pleuraient », témoigne Nicolas qui habite à moins de 200m du restaurant. L'annonce de l'explosion a très vite fait le tour de la ville, accompagnée des premières rumeurs sur son origine. La première parle d'explosion de bonbonnes de gaz à l'intérieur du restaurant. Michael, habitant à Marrakech, a très tôt mis en doute cette version des faits. « Je connais très bien le restaurant, je sais que les cuisines sont au rez-de-chaussée, il n'y a aucune raison pour que des bonbonnes de gaz se soient trouvées à l'étage », là où a eu lieu l'explosion.

En début d'après midi, l'information tombe : « c'est un acte criminel pur et dur », annonce le porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri. Deuxième rumeur : un kamikaze. Selon un client de l'établissement, sorti indemne de l'attentat, « un individu est rentré dans le café. Il a commandé un jus d'orange et quelques minutes plus tard, il s'est fait exploser ». De même, sur Facebook, un journaliste a affirmé, citant les propos d'un serveur de l'Argana, qu'un homme se serait fait exploser. Une déclaration du ministère de l'Intérieur, vendredi 29 avril, a cependant coupé court à la rumeur. La bombe a été déclenchée à distance, informe Taïeb Cherkaoui, ministre de l'intérieur.

Une enquête rapide

D'après des informations relayées par Europe 1, la police marocaine s'est vite retrouvée sur la piste de deux suspects dont elle a établi les portraits robots avant le 4 mai. L'un d'eux, qui paraissait « agité » le jour de l'attentat, se trouvait à l'extérieur du café Argana, au moment des faits. Quant au second, il était sur la terrasse, d'après un témoignage.

Jeudi 5 mai, une semaine après l'attentat, le ministère de l'Intérieur a officialisé l'arrestation de trois Marocains dans la ville de Safi, au sud de Casablanca. 5 jours plus tard, l'AFP révélait l'arrestation de 3 autres personnes dans la même ville de Safi. Sans être directement impliquées dans l'attentat, elles auraient été au courant des préparations. Parmi les trois premiers figurait l'auteur présumé de l'attentat, Adil El Athmani, un travailleur au port de Safi.

Reconstitution des faits

En présence de responsables des différents services de sécurité et du parquet général, une reconstitution de l'attentat a été faite mercredi 11 mai. Elle a commencé à la gare ferroviaire de la ville, puis le terroriste présumé a été conduit sur l'esplanade de la Koutoubia. Il y a procédé à la manipulation de l'engin explosif, s'est déguisé en touriste, avant de se rendre sur le lieu du drame pour déposer les deux bombes qui ont soufflé le café, placées dans deux cocottes minutes et dissimulées dans une valise. Par la suite, le suspect principal a été conduit dans un jardin public à Bab Doukkala, où il s'est débarrassé de sa moustache, avant de se rendre à la gare routière.

Plusieurs observateurs estiment que l'enquête avance dans un climat plus serein qu'après les attentats de Casablanca, en 2003. Selon Khadija Ryadi, présidente de l'Association marocaine des droits humains, « c'est un signe très important » de ne pas avoir procédé à des arrestations massives. Mohamed Tozy, politologue et spécialiste de l'islam politique au Maroc, explique que « la gestion de l'attentat de Marrakech n'a rien à voir avec les événements de 2003. Ça a été beaucoup plus mesuré, beaucoup plus professionnel. »

Influence d'Al-Qaïda

Dès le lendemain de l'attentat, la piste d'Al-Qaïda a été mentionnée. L'arrestation d'Adil El Athmani, accusé d'être le principal auteur de l'attentat, apporte une nuance à cette piste. Selon Taïeb Cherkaoui, il serait un admirateur d'Al-Qaïda, « fortement imprégné de l'idéologie jihadiste », mais des liens directs avec la nébuleuse ne sont pas avérés. Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) a nié toute implication dans l'attaque de l'Argana, via un communiqué publié par l'Agence Nouakchott Informations. ■



Tourisme

15 000 annulations depuis l'attentat

L'attentat de Marrakech va obliger les professionnels du tourisme à revoir leurs calculs. Il est, certes, encore « trop tôt » pour faire un bilan, mais des milliers de touristes ont déjà annulé leur voyage. Les Français, nombreux à visiter le Maroc en été, se disent de moins en moins tentés par l'idée d'aller passer leurs vacances au Maghreb, Maroc compris.

Par Oumar Baldé

Douloureux à admettre, mais l'attentat de Marrakech risque de porter un coup très dur à l'activité touristique marocaine. Pas moins de 15 000 vacanciers, soit 3% du total, avaient déjà annulé, mercredi 4 mai, leur séjour au Maroc, en raison de l'attentat du 28 avril, a fait savoir le ministre du Tourisme, Yasser Znaoui, cité par Reuters.

Dans les différents établissements hôteliers de la ville ocre, des annulations sont confirmées. Au Riad l'Orchidée, on évoque beaucoup de retraits de vacanciers en raison de l'attentat. Au Riad Iaazan, toujours à Marrakech, les gérants affirment, cependant, ne pas avoir encore connu de désistement.

Rester confiant malgré la tempête

Au Centre régional de tourisme de Marrakech, la confiance reste de mise, malgré tout : « il est très tôt pour faire un bilan. Il nous faut au moins trois semaines pour pouvoir évaluer l'impact réel de l'attentat sur l'activité touristique de la ville qui poursuit son cours normal, jusqu'à présent », confie Abdellatif Abouricha, responsable de la communication du Centre. Avant l'attentat, la fréquentation était en hausse de 10% par rapport à l'année précédente, mais « la résistance du secteur sera mise à l'épreuve, cette année », concède le ministre du Tourisme.

Selon le discours officiel, le Maroc reste, toutefois, confiant et espère encore de bons résultats

: « les données dont nous disposons jusqu'ici et la réponse que nous avons élaborée nous rendent confiants quant aux perspectives du secteur [...]. Une croissance de 8% des recettes est possible en 2011, sur la base de ce que nous observons aujourd'hui », pronostique Yasser Znaoui. A lui seul, le secteur, touristique emploie directement 450 000 personnes et représente 10% du produit intérieur brut du Maroc. Marrakech et Agadir réalisent, à elles seules, 62% des nuitées marocaines.

Printemps arabe

Le secteur touristique a déjà été affecté par les événements régionaux. Avec le printemps arabe, bien des hypothèses avaient été émises pour imaginer ses conséquences sur le secteur touristique. Les plus optimistes ont supposé que les touristes, qui avaient l'intention de partir passer leurs vacances en Tunisie ou en Egypte, se reporteraient sur le Maroc, destination semblable qui offrait l'avantage de la stabilité.

Au contraire, le contexte régional, allié au Mouvement du 20 février, a probablement joué en défaveur du Maroc. Les Français représentent 32% des nuitées marocaines, or 90% d'entre eux affirment, dans un sondage réalisé par OpinionWay, entre le 6 et le 12 avril, soit avant l'attentat de Marrakech, avoir l'intention de délaisser des destinations habituellement très prisées pendant les vacances d'été, comme l'Egypte, la Tunisie mais aussi le Maroc. ■

Rachid Niny

Derrière les barreaux d'Oukacha

Jeudi 28 avril, Rachid Niny, a été arrêté et placé en détention à la prison d'Oukacha de Casablanca. Accusé d'« atteinte à des corps constitués » et « atteintes à des personnalités publiques », le journaliste et directeur de publication du quotidien arabophone « Al Massae » est poursuivi pour avoir publié certaines informations compromettantes dans les lignes de sa chronique « Chouf Tchouf ».

Par Ghita Ismaïli

Le journaliste Rachid Niny a été arrêté, jeudi 28 avril, par la brigade nationale de la police judiciaire. Depuis, le directeur de publication de « Al Massae », séjourne à la prison casablancaise d'Oukacha. Ses deux demandes de liberté provisoire ont été refusées. Selon le communiqué du procureur du roi, publié le jour de son arrestation, il est accusé d'« atteinte à des corps constitués » et « atteintes à des personnalités publiques. »

Son arrestation n'est pas sans rapports avec la publication, dans ses chroniques « Chouf Tchouf », de certaines informations relatives à des personnalités politiques comme Fouad Al Himma et Ilyass Omari, du Parti authenticité et modernité et Abdelatif Hammouchi, directeur de la surveillance du territoire.

Apologie du terrorisme ?

Selon le communiqué du procureur, les écrits de Rachid « mettent en doute » les attentats survenus le 10 avril 2007, à Hay El Farah, à Casablanca, « au point de demander l'abrogation de la loi anti-terroriste et la reddition des comptes aux responsables supposés impliqués dans le montage de ces affaires ».

Jeudi 5 mai, après l'arrestation de Rachid Niny, cinq fonctionnaires de la Sûreté nationale, accompagnés de la veuve de l'inspecteur de police Mohamed Zinbiba, décédé dans ces attentats, ont porté plainte contre Rachid Niny. En cause

à la publication « d'allégations et de faits erronés et montés de toutes pièces ayant suscité la panique parmi les citoyens et faisant l'apologie du terrorisme ». En réponse à cette accusation, Al Massae a ressorti ses articles datant de cette période, pour démontrer, notamment, que le quotidien avait toujours dénoncé le terrorisme.

Cabale contre Rachid Niny

Parallèlement, lundi 25 avril, la justice a exigé le versement des amendes auquel le groupe Al Massae Media a été condamné le 31 octobre 2008. Condamné à payer 6 millions de DH de dédommagements pour diffamation contre 4 substituts du procureur du roi et à verser 120 000 DH à la Trésorerie Nationale du Royaume, le groupe avait augmenté le prix du journal de 0,5 DH, faisant appel au soutien de son lectorat. En dépit de cette condamnation, la justice n'avait pas demandé au groupe de presse de s'acquitter de cette amende. Selon l'avocat Ahmed Zyane, « la procédure a toujours été enclenchée, mais elle a été bloquée arbitrairement dans les rouages de la Justice ».

Concernant la seule arrestation de Rachid Niny, Reporters Sans Frontières a été l'un des premiers à réclamer « la libération immédiate » du journaliste ainsi que « l'abandon des charges qui pèsent contre lui ». Outre le Mouvement du 20 février, plusieurs partis politiques dont le PJD, l'USFP et le PPS, et l'AMDH, un comité de plus de 500 avocats soutient Rachid Niny. ■



Immobilier au Maroc

Comment tirer la bonne carte ?

L'immobilier est le premier poste d'investissement des MRE au Maroc. Ces investissements sont donc du plus grand intérêt pour les promoteurs immobiliers marocains. Basés, d'abord, sur un principe simple qui veut que l'on garde un « chez soi » dans le pays où l'on a ses attaches, ces achats ont évolué au fil du temps. Si la première génération d'immigrants a, dans les vieux pays d'immigration comme la France, la Belgique et l'Allemagne, déjà acheté un bien au Maroc, la deuxième et troisième génération passent, aujourd'hui, à l'acte avec des exigences nouvelles.

Par Julie Chaudier

La majeure partie des investissements des MRE au Maroc, dans leur pays d'origine va à l'immobilier. Selon les statistiques du Conseil déontologique des valeurs mobilières, les Marocains expatriés représentaient 71,5% des investisseurs, en 2009, contre 58,1%, en 2007. Parallèlement, de janvier à septembre 2010, 4,65 milliards de dirhams avaient été investis dans le secteur immobilier depuis l'étranger.

Selon une étude de la Fondation Hassan II pour les MRE, « MRE, le troisième âge », datant de 2006, 91,4% des répondants proches de la retraite sont propriétaires d'un logement au Maroc. Les générations suivantes n'ont, pour leur part, pas encore franchi totalement le pas, de sorte que, selon une étude de la CCME, en collaboration avec l'institut de sondage BVA, datant de juin 2010, 37% des MRE dans le monde possède un bien immobilier au Maroc.

« L'attachement à leur terre natale les incite à avoir un pied à terre au Maroc », explique Mohamed Koutbi, délégué général de la Fondation Nationale des Promoteurs immobiliers (FNPI). Ce n'est cependant pas l'explication exclusive de l'intention des MRE d'acheter au Maroc. Comparativement, le prix du mètre carré en France est en moyenne de 3117 euros, selon l'indice des prix de immobilier.com, alors que, en recourant au logement social au Maroc, ils peuvent envisager un achat à 5000dh le mètre carré, soit 454 euros.

Les MRE représentent une cible de clientèle essentielle pour les promoteurs immobiliers marocains. Ces derniers se déplacent dans les salons immobiliers, à l'étranger, qui leurs sont spécifiquement destinés, comme le Smap Immo de Paris et commencent même à implanter des succursales dans les principales villes de résidence des MRE. « Ils représentent 12 à 15% de notre clientèle, soit, sur un chiffre d'affaire consolidé de 5 milliards de dirhams, 600 millions de dirhams », indique Nabil Kerdoudi, Directeur général de Al Omrane Casablanca. Pour le groupe Addoha, les MRE représentent aussi 10 à 15 % de leur portefeuille.

« Les produits qui sont construits par les promoteurs immobiliers doivent être adaptés aux exigences particulières des MRE, mais l'on ne peut pas dire que ce soit le cas. En réalité les produits vendus sont les mêmes quels que soient les acheteurs, regrette Mohamed Koutbi. Il devrait exister une offre qui corresponde à leur épargne

et une surface plus faible que ce que l'on trouve aujourd'hui sur le marché, y compris du logement social (min 50m²) car ils n'y habitent pas toute l'année. »

Cependant, si le logement social connaît toujours un très grand succès auprès des MRE, la deuxième et troisième génération comptent plus de cadres que la première. Elles évoluent donc vers des logements de moyen voire haut standing. « 15% des visiteurs du Smap Immo Paris sont des CSP+ », ajoute M. Samir Chamah, PDG du Smap Group. Les MRE de la deuxième et troisième génération ont aussi des exigences de qualité et de protection des consommateurs attachées à leur mode de vie dans les pays d'Europe.

Alors que les MRE de la première génération achetaient plutôt des terrains et organisaient eux-mêmes les chantiers qu'ils faisaient surveiller par des membres de leur famille restée au pays, la nouvelle génération demande des produits finis. « Cette clientèle ne veut pas subir de tracasseries administratives alors qu'elle n'a généralement qu'un mois de vacances au Maroc », explique Mohamed Koutbi. L'offre immobilière s'est déplacée des lotisseurs vers les promoteurs.

En fait de produits finis, les ventes sur plan ont encore du succès auprès des MRE. Elles ont l'avantage d'assurer au promoteur un financement par étape qui suit la construction des logements. Pour l'acheteur, elles présentent l'avantage du logement neuf et la possibilité de choisir l'appartement le plus adapté à ses envies dans un ensemble d'appartements. Cependant, de nombreuses difficultés sont survenues avec des cas de retard dans les programmes de construction de plusieurs années, en dépit du vote en 2002 de la loi sur la Vente en état future d'achèvement. « La nouvelle génération des Marocains de l'étranger est plus vigilante. Les MRE n'achètent plus les yeux fermés et demandent des explications détaillées », souligne Abdellatif Essadki, organisateur des salons « Le Maroc chez vous ».

Les pratiques évoluent aussi en matière de destination. « La mentalité qui veut que l'on achète dans la région d'où l'on est originaire, c'est fini », lance Abdellatif Essadki. « Les MRE se dirigent de plus en plus vers des destinations balnéaires ou de montagne dans le but de couper avec les conditions de vie qu'ils connaissent au quotidien dans leur pays de résidence », détaille Nabil Kerdoudi. ■



Le boom des salons immobiliers marocains à l'étranger

Le Smap Immo s'est lancé à Paris, en 2003. Depuis, il a fait des petits. Aujourd'hui, les principaux pays d'accueil des Marocains sont en passe d'avoir chacun leur propre salon. La France, à elle seule, en compte 4. Ils sont autant d'opportunités pour les promoteurs immobiliers de rencontrer une cible de clientèle très convoitée.

Par Julie Chaudier

Le salon de l'immobilier marocain « Le Maroc chez vous », s'est déroulé, à Lyon, du 6 au 9 mai. Deux semaines auparavant, 50 000 visiteurs avaient fait le déplacement pour le Smap Immo, à Milan. Depuis 2003, les salons de l'immobilier marocain à l'étranger sont presque devenus un phénomène de mode. Outre les 4 salons lancés en Europe par le Groupe Smap, 3 nouveaux venus se sont invités sur le marché. La cible prioritaire : les MRE.

Aujourd'hui, les Marocains résidant à l'étranger représentent près de 70% des visiteurs du salon de Lyon, 90% au salon Maroc Property Immo de Montréal, 80 % au Smap Immo de Paris. Surtout, l'affluence va croissante, passant de 3000 à 5000 visiteurs en l'espace de trois salons à Montréal. Ils étaient 50 000 à Paris, en mai 2010, et 80 000 à la première édition du Smap Immo de Barcelone, en 2009.

Les opportunités de ventes pour les promoteurs immobiliers dans les pays d'immigration plus récente, comme l'Italie et l'Espagne, expliquent l'élargissement de la couverture géographique des salons. « La communauté marocaine au Canada est assez faible, mais elle représente un marché intéressant parce que l'éloignement a fait que les Marocains qui voulaient acheter au Maroc n'en trouvaient pas l'opportunité », ajoute le fondateur de Maroc Property Immo.

Les promoteurs - ils paient la place de leur stand - ont pu ainsi bénéficier de la mise en concurrence des salons. Si plusieurs organisateurs de salons sont venus contester l'hégémonie du Smap, notamment à Bruxelles où se rencontrent le SMABxl et le Smap Immo, le groupe entend bien garder le leadership. « Nous avons l'intention de créer deux nouveaux salons en Allemagne et aux Pays Bas l'an prochain », annonce Samir El Chamamah, PDG du Smap Group.

« L'intérêt des promoteurs à répondre à la demande des MRE a été stimulé par la multiplicité croissante des salons, explique Mohamed Koutbi, délégué général de la Fondation nationale des promoteurs immobiliers, ils se sont rendus compte que les MRE étaient une cible très prometteuse ». Les salons ont l'avantage de donner un accès direct, intense et ciblé à cette clientèle. « Au Smap Immo de Bruxelles, en février, Al Omrane a réalisé, en deux jours, 1800 contacts et de 7 à 12% d'entre eux se sont ensuite concrétisés par des actes d'achat », témoigne Nabil Kerdoudi, Directeur général de Al Omrane Casablanca.

Cependant, les salons immobiliers relèvent de l'événementiel, or « nous avons besoin d'une représentation permanente », souligne Nabil Kerdoudi. Al Omrane, comme Chaabi, Addoha ou Alliance, a donc ouvert une succursale à Paris. ■

Votre avis

Bannir les ventes sur plan

Investir dans l'immobilier marocain : vous êtes 13% (sur 143) à vouloir vous lancer dans l'aventure, car aventure il y a, en témoignent des centaines de posts sur le forum de Yabiladi. Tous, quasiment sans exception, critiquent la gestion des projets immobiliers au Maroc par les promoteurs dans le cadre des ventes sur plan. A chaque étape son attente, à chaque réalisation sa déception.

Par Julie Chaudier

Ils ont construit un immeuble en carton », constate, amer, victime addoha, le 27 mars. Sur Yabiladi, les sujets de forum sur l'immobilier, et plus précisément les ventes sur plan, sont nombreux ; les posts se comptent par centaines. Plusieurs groupes immobiliers sont méthodiquement cloués au pilori par des acheteurs qui attendent, impuissants, la livraison de leur appartement. Le groupe Addoha est souvent pointé du doigt. Des constructions à Salé, à Saïdia, dans le cadre du rachat de 50% du groupe Fadesa Maroc, et à Marrakech sont les cibles privilégiées des critiques. Le projet Bessatine Temara de Chaabi Liliskane est aussi accusé de prendre un retard démesuré.

Faressa a acheté un appartement sur plan, en 2007, à Saïdia, auprès de Fadesa Maroc. « C'est un programme qui devait être livré pour juin 2009. A ce jour, toujours rien [...] mais rien, ni tel ni mail, ni courrier pour nous prévenir », écrit elle en mars 2010. Sur le même forum, un an plus tard, last_viper, témoigne que rien n'a changé. « J'ai acheté un appartement à Saïdia, en 2007, à l'occasion du Smap Immo de Paris. Depuis, je n'ai aucune information ni par mail, ni par tel. Je ne comprends pas pourquoi ils font la sourde oreille. »

Le bâtiment achevé ne signifie pas nécessairement la fin des ennuis, encore faut-il qu'il soit

habitable et reconnu comme tel. « Comme convenu, je me suis déplacé au bureau de vente Chaabi, on m'a confirmé que le dossier de Redal était résolu mais il reste celui du permis d'habitat que le président de la commune refuse de signer car il y a des anomalies dans le projet que Chaabi doit réparer avant tout accord », rapporte Adam7, le 8 janvier 2010.

A la livraison, il s'agit encore d'être vigilant. « En ce moment les agents commerciaux sont en train de livrer les appartements du projet Bassatine Temara en l'absence du titre foncier propre à chaque appartement. L'éclatement du titre mère n'étant pas fait », avertit oumnabil, le 29 mars 2010. Enfin, le résultat est souvent loin de ce qui avait été promis. « Le plan est totalement différent de celui qui m'a été communiqué au début, surtout par rapport au métrage. J'ai dû payer la différence : 700 DH de plus par mètre carré », écrit victime de chaabi, le 22 décembre 2009.

Dans tous ces cas, la déception se retrouve à toutes les pages du forum. « Cette histoire me dégoûte. Mon père ouvrier a bossé toute sa vie à mettre de côté pour ces voleurs », raconte Anisandra, en 2008. « Bref, je suis deg' parce que j'ai vraiment incité mes parents à acheter là bas parce que je croyais en ce projet. En attendant, une partie de leurs économies d'une vie se balade je ne sais où », conclut charles1. ■

La loi VEFA

Une protection juridique peu respectée



VUE SUR LES EQUIPEMENT TOURISTIQUES

La vente sur plan de biens immobiliers au Maroc a été règlementée, en 2002, par la loi sur la Vente d'immeuble en Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Si l'ensemble de ses dispositions protègent réellement l'acheteur, elles restent peu appliquées. Les promoteurs immobiliers l'accusent d'être inapplicable.

Par Julie Chaudier

Les MRE ont aujourd'hui tendance à privilégier les achats sur plan à l'achat du bâti dans une approche purement économique », explique Mohamed Koutbi, Délégué général de la Fondation Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI). Depuis 2002, ceux qui achètent sur plan sont théoriquement protégés par la loi sur la VEFA. Précise, elle est encore loin d'être suivie par tous les promoteurs immobiliers. Certains comptent sur l'ignorance de l'acheteur pour établir un contrat qui leur soit favorable. Pour d'autres, comme Mohamed Koutbi, « cette loi comporte plusieurs insuffisances qui la rendent tout sim-

plement inapplicable : il y a un mois, nous avons finalisé la rédaction d'une nouvelle loi avec le ministère de l'habitat. »

En attendant d'éventuels amendements à la loi, l'acheteur doit se montrer vigilant lors de la signature du Contrat Préalable de Vente (CPV) devant un notaire marocain, au Maroc. Une dimension doit être prise en compte : ce notaire est toujours choisi par le promoteur. Pour une question de commodité, un seul notaire se charge de la signature de tous les contrats du promoteur. De fait, l'acheteur doit être attentif, dans la mesure du possible,

à ce que le notaire ait rédigé un contrat conforme aux dispositions de la loi VEFA et non un contrat avantageant le vendeur.

Plusieurs préalables au premier contrat

D'abord, la loi ne règlemente pas les avances que peuvent faire les MRE dans le cadre de salons, par exemple, pour réserver leur bien et témoigner de leur engagement. « Est considérée comme nulle et non avenue, toute demande ou acceptation d'un versement de quelque nature que ce soit, avant la signature du contrat préliminaire de vente » (art 618-9). Les promoteurs immobiliers continuent pourtant à demander une avance, lors des salons immobiliers à l'étranger.

Le CPV ne peut être conclu si les fondations du bâtiment, qui est mis en vente, ne sont pas achevées. « Une note de l'architecte, qui engage sa responsabilité, doit être jointe au contrat pour en attester », souligne maître Senoussi, notaire à Casablanca. Les arnaques sont ainsi limitées : le terrain à bâtir est bien la propriété du promoteur et la construction a débuté.

Toutefois, cette mesure ne peut être appliquée que dans le cas de la vente d'un immeuble, selon la FNPI. « Lorsqu'il s'agit d'un complexe, le promoteur construit par tranche les immeubles qui le composent, il ne peut donc lancer la réalisation des fondations de tous les immeubles. La vente sur plan est un moyen privilégié de financement pour les promoteurs. Une telle disposition, dans le cas de complexes immobiliers, en annule les bénéfices », explique Mohamed Koutbi.

Ensuite, le contrat doit contenir un cahier des charges aussi détaillé que possible. Il décrit l'appartement que devra recevoir l'acheteur. Ces plans sont contractuels, le promoteur s'engage donc à les respecter. « Le CPV est sensé comprendre le prix de vente définitif, mais entre les plans de l'architecte et la réalisation concrète, il y a nécessairement un écart qui peut être de plusieurs mètres carré. Nous demandons donc à ce que le prix de l'appartement soit fixé au mètre carré, sachant que le métrage peut varier », explique le Délégué général de la FNPI.

Le paiement progressif est encadré

La loi instaure aussi deux règles de pénalité dans un souci d'égalité de traitement entre l'acheteur et le vendeur. En cas de retard de paiement, par

l'acheteur, ou de livraison, par le promoteur, sur les délais fixés par contrat, une pénalité de 1% par mois de la somme due, dans un maximum de 10% par an, est prévue pour celle des deux parties qui se montre défaillante. Attention, « l'indemnité de retard ne sera appliquée qu'un mois après la date de la réception de (par) la partie défaillante d'une mise en demeure adressée par l'autre partie », souligne l'article 618-12. Enfin, en cas de résiliation de contrat, l'indemnité ne peut dépasser 10% du prix de vente.

Le contrat doit obligatoirement mentionner un cautionnement. Une caution bancaire doit être constituée par le promoteur, au profit de l'acheteur. Elle doit être égale aux versements que ce dernier effectue par étape. Cette garantie assure à l'acheteur de retrouver ses fonds en cas de non application du contrat. « Toute demande de versement, dans le cas d'un contrat qui stipule qu'ils doivent avoir lieu à chaque étape de la construction, doit être accompagnée d'une note de l'architecte attestant de l'avancement des travaux », rappelle maître Senoussi.

De la prénotation à l'inscription foncière

Pour protéger l'acheteur de fausses promesses de la part de son promoteur, la loi prévoit aussi qu'il puisse inscrire une prénotation sur le titre foncier de l'immeuble en construction. Il indique ainsi qu'il va être propriétaire d'une partie de ce titre, mais il n'existe alors qu'un seul titre lequel est en possession du promoteur : le titre mère.

Cette situation donne la possibilité, aux quelques acheteurs qui ont fait ce choix, de faire du chantage au promoteur, selon la FNPI. « Au moment de la livraison des différents appartements de l'immeuble, le titre mère doit être éclaté en autant de titres finaux qu'il y a de propriétaires d'appartements. Pour cela, le promoteur doit obtenir la main levée sur son premier titre, or si l'un des acheteurs refuse de lever sa prénotation, il peut bloquer tout le processus de livraison des appartements », explique Mohamed Koutbi. La FNPI demande donc à ce que la prénotation soit mécaniquement reportée du titre mère vers le titre particulier de l'acheteur.

A la livraison, quand le permis d'habitat a été obtenu par le promoteur, un contrat final doit être signé, devant le même notaire, qui permettra l'immatriculation de l'appartement et son inscription à la conservation foncière au nom de l'acheteur. ■

Etre MRE et acheter dans l'immobilier au Maroc

Les précautions à prendre

Un Marocain résidant à l'étranger est plus vulnérable aux arnaques et autres petits arrangements qu'un résidant lorsqu'il achète un bien immobilier au Maroc. Eloigné du lieu où il achète, il ne peut tout vérifier par lui-même. Il est toutefois possible de prendre certaines précautions pour éviter des mésaventures.

Par Julie Chaudier

Nous vivons dans un marché où nul n'est sensé ignorer l'arnaque », lance Abdelatif Essadki, organisateur des salons immobiliers du Maroc « Le Maroc chez vous » à Lyon et Montpellier. Les acheteurs d'un bien immobilier au Maroc doivent donc se montrer très vigilants tout au long de la procédure qui les mène jusqu'à prendre possession de leur appartement.

Pour limiter les risques de tomber sur une arnaque, « il faut s'adresser à des promoteurs immobiliers qui ont pignon sur rue », souligne Mohamed Koutbi, Délégué général de la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI). « Les grands groupes immobiliers ne feront pas une arnaque pour un bénéfice aussi faible que celui retiré d'une simple vente. Ils ne mettront jamais l'image de tout leur groupe en danger pour si peu », explique l'organisateur du salon Maroc Property Immo, à Montréal. Ces conseils, frappés au coin du bon sens, ne protègent pas, en cas d'achat sur plan, des retards et malfaçons. Les réalisations de grands groupes peuvent aussi être insatisfaisantes, même s'ils ne sont pas coupables de réelles arnaques (voir « Votre avis »).

Pour s'en préserver, il faut, dans la mesure du possible, « au moment de sa réservation, obtenir un maximum d'informations sur le bien que l'on achète et qu'elles soient mentionnées sur le reçu remis à l'acheteur pour attester de sa réservation », continue Mohamed Koutbi. En cas d'achat sur plan, ce n'est, toutefois, qu'au moment de la signature du contrat préliminaire de vente - lequel doit respecter toutes les dis-

positions de la loi (voir article « La loi VEFA ») - que ces informations auront une valeur contractuelle. « Si je n'avais qu'un seul conseil à donner, je dirais : sécurisez toute transaction en passant par un notaire », souligne Nabil Kerdoudi, Directeur général de Al Omrane Casablanca.

Dans les salons immobiliers, avancer des arrhes pour réserver le bien que l'on veut acheter est une pratique courante mais problématique. L'avance relève du droit commun, si elle n'est pas illégale - un promoteur ne sera pas poursuivi pour l'avoir demandé - elle n'est pas, non plus, réglementée. La loi sur la VEFA la considère comme « nulle et non avenue », pourtant, usuellement, cette avance s'élève à 10% du prix de vente. S'il accepte de la verser, l'acheteur doit se renseigner sur ce qu'elle deviendra si lui, où le promoteur, devait finalement se désister.

Dans le cas d'un achat d'un bien bâti ou d'un terrain, il est essentiel de faire le déplacement pour voir le bien et consulter la conservation foncière. « Il faut uniquement acheter des biens immatriculés, sans quoi il n'existera pas de conservation foncière or c'est elle qui permet de connaître toute l'histoire de la propriété et surtout de s'assurer que le vendeur en est bien le propriétaire », prévient Mme Senoussi, notaire à Casablanca. Ensuite, l'acheteur doit prendre le temps de réaliser plusieurs visites à plusieurs moments de la journée, pour tenir compte l'environnement de l'appartement. Dans tous les cas, le propriétaire doit se renseigner sur le confort invisible : plomberie, électricité, étanchéité, insonorisation... « Le promoteur est tenu de tout lui fournir », rappelle le Délégué général de la FNPI. ■

Achat dans l'immobilier Marocain

L'avantage d'être MRE

Les achats des MRE dans l'immobilier marocain sont favorisés, dans une certaine mesure, par la législation du Royaume. Elle a tendance, depuis deux ans, à leur offrir les mêmes droits que les Marocains résidant mais leur conserve aussi des avantages attachés à leur position d'« étrangers ».

Par Julie Chaudier

Le 5 février, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Ahmed Taoufiq Hjira, a annoncé, lors du SMAP Immo de Bruxelles, que les membres de la communauté marocaine établie à l'étranger pourront désormais bénéficier du nouveau dispositif de logement social à 250 000 DH. Ils ont, ainsi, obtenu un droit réservé, jusqu'ici, aux nationaux.

MRE = Marocain

Déjà, en 2009, la garantie de Damane Sakane, assurée et gérée par la Caisse Centrale de Garantie, a été étendue aux MRE désireux d'acquiescer un logement au Maroc via un crédit bancaire. La garantie couvre jusqu'à 100% du coût d'achat ou de construction du logement, dans la limite de 800 000 DH. Cette mesure a pu être mise en place à partir du moment où le gouvernement a accordé au logement des MRE au Maroc le statut de résidence principale.

Ce changement permet aux MRE d'accéder à d'autres avantages fiscaux jusqu'alors réservés aux Marocains résidant au Maroc. Désormais, un MRE qui a acheté un logement au Maroc bénéficie d'un abattement de 75% sur la taxe d'habitation et la taxe des services communaux, s'il peut prouver que cette habitation est son habitation principale. Il lui faut une preuve pourtant quelque peu particulière. Puisqu'il habite, par définition, la majeure partie du temps à l'étranger, « il doit prouver, au contraire des résidant, qu'il habite cette maison par intermittence seulement, via des factures d'électricité et d'eau », explique maître Senoussi, notaire à Casablanca.

MRE = étranger

En sens contraire, du point de vue de l'Office des changes, un MRE est considéré comme un étranger non-résidant. Contrairement à un Marocain résidant au Maroc, il peut ouvrir un compte en dirhams convertibles. Depuis le 29 novembre 2010, les banques intermédiaires ont aussi la possibilité d'accorder des crédits en dirhams aux MRE - et non plus seulement aux étrangers non-résidant - et un cautionnement à une banque étrangère. Cette dernière disposition facilite aux MRE les achats sur plan qui exigent (voir « La loi VEFA ») qu'une caution équivalente à leurs paiements soit versée, à leur profit, par le vendeur.

De la même façon, un MRE, comme un étranger, s'il peut prouver qu'il a financé l'achat de son logement par un rapatriement de devises, dispose d'une garantie de retransfert. S'il a occupé son logement durant 8 ans au titre d'habitation principale, la plus-value de la vente de son bien est exonérée d'impôt sur les revenus financiers.

Les avantages octroyés aux MRE ont leur limite. Le fonds « MDM Invest », qui articule subventions de l'Etat et prêt bancaire dans le cadre d'un investissement au Maroc, s'il est bien destiné aux MRE, ne s'applique pas dans le cadre d'un achat immobilier. « Ce fonds a été créé pour atténuer les effets de la crise sur les MRE, or le secteur immobilier a déjà connu une flambée des prix », explique Fatima Tigratine, chargée de la cellule pour l'accompagnement des investissements des MRE, au ministère des MRE. La logique : aider les MRE, oui, mais sans faire augmenter davantage les prix de l'immobilier au Maroc. ■



L'équipe de France en 2012

Crack, Vlan, Beurk

Présidentielles de 2012, Nicolas Sarkozy a été réélu avec 60% des voix, contre 40% pour Marine Le Pen. L'heure n'est plus à philosopher sur le bien fondé des quotas de blancs ou de noirs. Le président a acté une règle simple : seuls les Français blancs peuvent représenter la France au sein des bleus. Lilian Thuram a, quant à lui, vu rouge et a décidé de s'exiler en Guadeloupe pour se reconvertir dans la pêche. Car on a beau dire ce qu'on veut, sur un bateau, tu sais au moins pourquoi tu rames ! Et puis à Pointe-à-pitre, on ne lui reprochera pas de faire le pitre. Car la France de 2012 n'accepte plus qu'un descendant d'esclaves vienne donner des leçons à un Français gaulois blanc comme son nom de famille.

Il a donc été décidé au plus haut sommet de l'Etat (car il s'agit d'une affaire de grande importance) d'instaurer une couleur de peau acceptable pour représenter la France dans les différents sports. Mais soyons bien clair, ce n'est absolument pas une mesure raciste. Les pas-tout-à-fait Français peuvent toujours exercer un sport en amateur. La France, ne l'oublions pas, reste la patrie de Pierre de Coubertin, grand avocat de l'esprit olympique.

La France a tout de même le droit, si ce n'est le devoir, de choisir le visage de celui qui portera les couleurs du drapeau. Marius Trésor, Mehdi Baala, Teddy Riner, Brahim Asloum, Jamel Bouras, Yannick Noah, Zinedine Zidane ou Marcel Desailly, tous ces allochtones donnent un piètre visage de la France. Il ne sert à rien de nier que nous sommes la risée des autres peuples. N'est ce pas Alain Finkelkraut, qui, dans les colonnes du journal israélien Haaretz, a affirmé que l'équipe de France « provoquait des ricanements dans toute l'Europe » parce qu'elle était « black-black-black ». Si même en Israël, des philosophes français nous vannent sur notre équipe Bleu Beur Noir, où va-t-on ?

Parce qu'il fallait un changement de cap radical, un acte énergique, Nicolas Sarkozy est allé encore plus loin que les recommandations de la commission « Renouveau identitaire et national », mise en place au lendemain de sa réélection. En plus de réserver l'honneur de représenter la France dans les différents sports aux seuls gaulois blancs, il ne faut être lié de près ou de loin à un étranger. Ainsi le sélectionneur Lau-

rent Blanc a été limogé en raison de ses liens matrimoniaux avec une française d'origine algérienne. Philippe Mexès, d'origine portugaise, ne pourra pas non plus porter les couleurs du maillot. Franck Ribery, gaulois musulman a eu droit au même sort. De toute façon, c'est simple : pour détecter les convertis à l'islam, la Fédération française de football a mis en place un test imparable : sous la douche, vérification oculaire de l'état du prépuce. Tous ceux qui ont le kiki coupé ne seront plus sélectionnés.

Evidemment tous les pas très blanc de peau ont été renvoyés dans les vestiaires. Le nouveau sélectionneur, un français pur jus a choisi des bon petits blancs de Ligue 1 mais aussi dans les divisions inférieures pour boucler son effectif. Alors oui, l'équipe de France ressemble plus à un club du bas de tableau de deuxième division, mais rien ne saurait remplacer la fierté de voir des bleus totalement blancs.

Même si on vient tout juste d'être battu 5-0 par l'équipe des Iles Féroé, le plus important est de ne pas salir le drapeau. Il vaut mieux perdre en préservant son identité, que gagner dans la diversité. Aujourd'hui, grâce aux Bleus, on peut affirmer sans rougir que la France est aussi blanche que le visage d'une geisha qui vient de s'offrir à Pierre Pujade.

Moralité : à force de vouloir être blanc comme les pastilles de vichy, on finit transparent comme l'eau gazeuse du même nom. Vichy, gaz, des blancs qui servent aryens, tout ça devrait nous rappeler de mauvais souvenirs ! ■

Le sélectionneur Laurent Blanc a été limogé pour avoir des liens matrimoniaux avec une française d'origine algérienne





Affaire des quotas FFF

Ne veut-on que des blancs chez les Bleus ?

La polémique sur les quotas discriminatoires de la Fédération Française de Football (FFF), révélée par le site d'information Mediapart, a inévitablement fait ressurgir la question du racisme en France. Il y a en effet lieu de s'interroger sur une mesure qui veut limiter le nombre de prétendants à l'équipe nationale à cause de leur origine.

Par Yann Ngomo

Le 28 mai dernier, Mediapart a révélé les dessous d'une réunion qui a réuni plusieurs hauts responsables du Football français. Parmi eux, Laurent Blanc, sélectionneur national de l'équipe de France, François Blaquart, Directeur technique national, Erick Mombaerts, sélectionneur des Espoirs et Francis Smerecki, en charge de la sélection des moins de 20 ans. L'un des sujets abordés au cours de cette réunion, était la situation des jeunes binationaux.

Ces cadres de la FFF se sont inquiétés du fait qu'une grande partie des binationaux, disposant de la nationalité française, formés dans des centres de l'Hexagone et sélectionnés dans les équipes nationales de jeunes finissent par décider de jouer pour un autre pays que la France, au moment de passer sénior. Une étude de la FFF a même évalué à près de 50% le pourcentage de binationaux qui se détournent, au final, de l'équipe de France. Sur cette base, les cadres de la FFF auraient donc décidé d'établir secrètement des quotas de binationaux.

Entre discrimination et racisme

Le caractère discriminatoire de la mesure des quotas est évident mais certains parlent de racisme, puisque les joueurs ciblés sont d'origine maghrébine, ou d'Afrique noire. Le fait que les cadres de la FFF aient eu recours à des statistiques ethniques pour démontrer que la bi-nationalité ai été un « problème », conforte cette interprétation. Comme le rappelle un rapport de la fondation Terra Nova, « établir des quotas entre Français sur la base de leur origine nationale est une discrimination interdite ».

Autre indice révélateur, plusieurs propos tenus lors de cette réunion montraient des conceptions stéréotypées. Le joueur d'origine africaine serait « le grand, le costaud, l'athlétique », et le joueur blanc, au « petit gabarit », serait « l'intelligent ». Pour certains, la théorie des quotas se résumait ainsi à abandonner le modèle « Black, Blanc, Beur ». Le modèle privilégié était donc celui de la technique des « petits gabarits blancs », un modèle qui a réussi à l'Espagne, championne du monde.

Auditionné, le 9 mai, dans le cadre de cette affaire, Laurent Blanc a été confirmé à son poste, par la FFF, qui a conclu que les propos tenus lors de la réunion du 8 novembre, n'avaient pas de caractère raciste. Le sélectionneur français a également reçu le soutien de plusieurs anciens internationaux et de joueurs de l'actuelle équipe de

France, y compris certains issus de l'immigration. Le constat est unanime : la mesure des quotas est discriminatoire et scandaleuse, mais Laurent Blanc n'est pas raciste. Zinedine Zidane a déclaré : « parler de quotas, c'est une aberration. Le seul sujet est celui-là, pas le procès injuste qu'on fait à Laurent Blanc. Je le connais bien : on a le droit de tout dire sauf qu'il est raciste. »

Bi-nationalité : vrai phénomène, faux problème

La thèse du racisme sera donc vraisemblablement abandonnée par les différentes enquêtes du ministère français des Sports et de la FFF, même si les avis restent partagés. Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître que le problème de la bi-nationalité soulevé par les cadres de la FFF n'en est pas un. L'ancien international français, Lilian Thuram, explique que la priorité, pour les joueurs issus de l'immigration, reste l'équipe de France. Il prend notamment pour exemple certains cadres actuels de l'équipe nationale française dont les parents sont originaires d'autres pays : Karim Benzema, Samir Nasri, Yann Mvila. S'ajoutent des joueurs d'origine marocaine qui ont choisi l'équipe de France, même après avoir été sollicités par le Maroc : Adil Rami et Younès Kaboul.

En général, les joueurs qui se tournent vers le pays d'origine de leurs parents sont généralement ceux à qui l'équipe de France est inaccessible. « Quand on est Français, qu'on joue au foot en France, le premier objectif c'est de porter le maillot de l'Equipe de France. Maintenant, si vous n'avez pas été sélectionné, et si vous avez la chance d'avoir une autre possibilité de jouer la Coupe du monde... C'est le rêve de tout footballeur », reconnaît Zinedine Zidane, le 8 mai, dans le Journal Du Dimanche.

Parallèlement, la France n'a, souvent, pas hésité à naturaliser des sportifs pour rallier leurs talents au drapeau français, sans jamais se poser le problème de l'exode. Les exemples sont nombreux, dans différentes disciplines : Eunice Barber, née en Sierra Leone, double championne du monde en athlétisme pour la France ; Abdelatif Benazzi, ancien capitaine de l'équipe de France de Rugby, originaire du Maroc. Dans le football aussi, les exemples ne manquent pas. L'équipe de France a longtemps fait les yeux doux à l'international argentin du Real Madrid, Gonzalo Higuain, né à Brest, et formé... en Argentine. La double nationalité n'est donc pas un problème, tant qu'elle arrange la France. ■

L'immigration

Enfant pauvre du Projet socialiste 2012 ?



Après presque 10 ans de gouvernements de droite, le projet pour 2012 du Parti Socialiste français (PS) appelle au changement. Un changement incisif au niveau des politiques sociales, économiques, ou encore en matière d'éducation, mais concerne-t-il aussi la politique migratoire ? Pour l'heure, le parti, désuni sur cette question, ne semble pas en mesure d'en faire un thème majeur de sa campagne électorale. Manque-t-il une opportunité historique ? Analyse.

Par Frédéric Schmachtel

Réduire l'immigration légale, l'islam présenté comme un danger pour la laïcité, la bi-nationalité érigée en problème majeur, liée d'une manière ou d'une autre au racisme prévalent en France : à travers des déclarations provocatrices, la droite française se prépare à la campagne électorale de 2012. L'UMP mise sur la peur de l'autre pour rassembler un maximum d'électeurs. Que fait la gauche ? Le PS a publié, au mois d'avril, le « Projet socialiste 2012 » qui jette les bases de ce qu'il entend opposer à la droite pour reconquérir l'électorat français. Intitulé « Le changement », le projet socialiste 2012 ne semble toutefois pas vouloir s'engager sur le terrain de l'immigration.

Quid de 2012 ?

Il faut en arriver à la page 98 du projet socialiste pour lire ses propositions en matière d'immigration. Elles n'ont cependant rien de révolutionnaire. « Nous voterons tous les trois ans une loi d'orientation et de programmation qui sera élaborée en concertation avec les partenaires sociaux et les territoires qui assurent l'accueil et l'insertion des migrants ». Une obésité législative qui devrait assurer à la France le titre de pays régulant l'immigration par le plus grand nombre de textes. Autre proposition : « Nous créerons un vrai contrat d'accueil et d'intégration, fondé sur des obligations réciproques et insistant sur la maîtrise de la langue et la compréhension des

droits et des devoirs républicains. » Ce type de dispositif a été mis en place par la droite en 2005, il y a 6 ans déjà, insistant sur les devoirs plutôt que sur les droits des immigrés. La gauche s'inscrit-elle dans cette logique ? La lutte contre les employeurs de sans-papiers, autre point mentionné dans le projet, n'a rien de nouveau non plus, et constitue un combat contre les symptômes plutôt qu'une volonté de réforme structurelle. La seule proposition qui se démarque réellement de la droite est l'intention d'accorder le droit de vote aux étrangers non communautaires aux élections locales. Cette idée mitterrandienne circule en France depuis plusieurs décennies.

Par endroit, le projet socialiste 2012 formule, cependant, des critiques profondes de la politique menée par la droite. Le débat sur l'identité nationale, lancé par Nicolas Sarkozy et l'ancien ministre de l'Immigration, Eric Besson, est présenté comme un « échec moral » qui stigmatise les musulmans. L'actuelle politique migratoire est pointée du doigt, mais, comme s'il ne voulait trop s'avancer, le PS ne critique pas les mesures elles-mêmes, mais seulement la « manière inhumaine » dont elles sont appliquées. Le projet mentionne aussi la situation des enfants d'immigrés : 40 % d'entre eux subissent des discriminations. Avant d'atteindre ce constat, il faut, toutefois, lire 95 pages, et la seule mesure annoncée pour combattre ce fléau consiste à généraliser les CV anonymes !

Faisant écho à un débat qui vient d'enflammer la France, les avantages de la bi-nationalité sont mis en avant. Un point positif qui est vite contrebalancé par l'accent mis sur un « redressement national » nécessaire en France. Le PS essaye de ménager la chèvre et le chou.

Le PS en manque d'orientation

Deux études récentes expliquent et illustrent ce grand écart. Publiées à quelques jours d'intervalle, elles s'intéressent à l'évolution de l'électorat du Parti Socialiste et évoque des orientations politiques qui en découlent. Un constat commun est fait : le PS doit élargir sa base électorale pour gagner les élections de 2012. Problème : les deux études proviennent du courant social-démocrate du PS, mais les conclusions s'opposent.

Laurent Baumel et François Kalfon considèrent, dans « L'Equation gagnante. La gauche peut-elle enfin remporter l'élection présidentielle ? », que le PS doit tenter de reconquérir le vote de son électorat traditionnel : l'électorat ouvrier et populaire. Celui-ci s'est largement détourné du PS pour voter Nicolas Sarkozy ou même Front National. D'autre part, les deux membres du secrétariat national du PS envisagent de conquérir le vote des seniors, un vote largement à droite. Comment ? En mettant en avant les thèmes de la valeur travail, de la laïcité, et des devoirs du citoyen envers l'Etat.

Dans le rapport « Gauche : Quelle majorité électorale pour 2012 ? », la fondation Terra Nova, quant à elle, préconise de s'adresser à une nouvelle coalition de gauche qui n'a « plus rien à voir avec la coalition historique », formée sur une « logique de classe ». Ceux qui votent aujourd'hui le PS sont les diplômés, les jeunes, les minorités, les quartiers populaires et les femmes : c'est « la France de demain ». Ce qui réunit ses différentes catégories : les valeurs d'ouverture, de tolérance et de solidarité, qu'elles partagent avec le PS. Par opposition, l'électorat traditionnel, attaché à la valeur travail, est, sur le plan culturel, fidèle à des valeurs beaucoup plus conservatrices. Essayer de reconquérir cet électorat reviendrait, pour les auteurs du rapport, à adopter une position de gauche populiste, à l'image du Parti Travailleur aux Pays-Bas.

L'immigration est certainement le sujet où cette divergence se cristallise le mieux. Viser la « coalition historique » équivaut à promettre de limi-

ter l'immigration, « sauver » la « France d'en bas » de la concurrence supposée des travailleurs étrangers et faire campagne sur l'insécurité. La « nouvelle coalition de gauche » attend plutôt une approche tolérante du sujet. Elle ne considère pas l'immigration comme un problème, mais comme un atout. Le projet socialiste 2012 ne tranche pas entre les deux alternatives, il reste muet.

Est-ce l'immigration qui pose problème ou la politique menée ?

Pourtant, plus que jamais, le PS a toutes les clés en main pour proposer un nouveau discours sur l'immigration. Un discours qui sortirait de la logique sécuritaire et permettrait de ne pas laisser la droite occuper le terrain. Le débat sur l'immigration, tel qu'il est mené aujourd'hui, est purement électoraliste. Sur le fond, il ne constitue qu'un faux débat, comme l'a souligné la communauté scientifique.

Une association de parlementaires, a suivi le pas, en publiant, mercredi 11 mai, un rapport d'audit sur la politique d'immigration, d'intégration et de co-développement du gouvernement. Sur 334 pages, les auteurs arrivent à démontrer que les principales affirmations sur lesquelles se base la politique du gouvernement sont fausses. Ils évoquent notamment les coûts de l'immigration, qui sont en réalité inférieurs aux bénéfices retirés par la France.

L'idée selon laquelle la France serait submergée par « toute la misère du monde » est opposée par exemple au fait que les immigrés subsahariens sont, en moyenne, plus diplômés que les nationaux français et qu'après 5 ans de séjour régulier en France, 60% des étrangers quittent le pays. La formule « contrôler l'immigration pour permettre une meilleure intégration des étrangers déjà en France », chère à Eric Besson, est aussi mise en doute. Les contrôles tels qu'ils sont effectués, fragilisent les immigrés, et les débats sur l'immigration en général stigmatisent.

Des parlementaires de gauche comme de droite, en passant par les Verts, soutiennent ce rapport, mais il ne fait l'unanimité dans aucune des grandes formations politiques françaises. En ne l'associant pas à son programme pour 2012, le Parti Socialiste pourrait laisser passer une chance historique de faire évoluer le débat sur l'immigration. ■



Occupation portugaise du Maroc

Une lutte perpétuelle

La présence portugaise au Maroc s'étend de 1415 à 1768 avec la prise de Mazagan par les Saadiens. Sous couvert de lutter contre les « infidèles musulmans », les Portugais s'emparent du port de Sebta, clé du commerce entre l'Afrique et l'Europe, et de nombreuses villes côtières. Durant près de 200 ans, Portugais et Marocains voient l'essentiel de leurs rapports limités à des affrontements, en témoignent les immenses forteresses des villes de Mazagan-El Jadida, Azemmour ou encore Mogador-Essaouira.

Par Julie Chaudier

Le Portugal a achevé sa guerre de reconquête contre les musulmans en 1249, soit bien avant l'Espagne (1495). En 1415, alors que de nombreuses expéditions sont menées par les marins portugais en Afrique, le Portugal projette l'enthousiasme guerrier du Royaume vers l'extérieur : dans le droit fil de la « reconquista » et des croisades, le Portugal organise la conquête de Sebta. L'Espagne, en 1399, s'empare de Tétouan.

Les Portugais avancent d'abord une raison religieuse à la conquête du port marocain. En réalité, Sebta est alors une plaque tournante de l'économie mondiale. Elle est l'embouchure sur l'Europe des routes commerciales, transsahariennes. En sens contraire, Sebta reçoit les marchandises venues d'Europe.

Avec la prise de Sebta, en 1415, le Portugal entend se saisir du port qui a aussi été, dès le VII^e siècle, le point de passage depuis le Maghreb des armées musulmanes à la conquête de l'Europe. Les armées portugaises parviennent à réaliser une attaque surprise sur Sebta. En une journée de combats, le port tombe aux mains des Portugais, rapporte Otmane Mansouri, historien. L'attaque porte un coup fatal au makhzen des Mérinides. Avec la conquête de Sebta, les Portugais prouvent à l'Europe que le Maroc n'était pas celui que l'on redoutait tant.

Le makhzen s'affaiblit. Incapable de conserver toutes les forces politiques et religieuses unies sous son pouvoir, il perd aussi les revenus des taxes issus du commerce à destination de Sebta. La dynastie mérinide prend fin en 1465. Au nord, le sultanat Wattasside qui prend la relève décline rapidement. Le premier sultan wattasside, Muhammad ach-Chaykh, habitait à Asilah. Intrônisé, il quitte la ville pour Fès. Les Portugais s'emparent aussitôt d'Asilah et, avec elle, du fils du sultan. Le sultanat débute sous de mauvais auspices. Au sud, les Saadiens, dynastie arabe émergente, prennent le pouvoir. Le Maroc est alors divisé en deux.

Les Portugais, face à la faiblesse du makhzen, entament la conquête d'autres villes du nord, le long de la côte méditerranéenne, dont Tanger, en 1471. Les Espagnols conquièrent, à leur tour, Melillia. Le makhzen se retrouve, ainsi, privé de ports de commerce sur la Méditerranée. Tour à tour, chaque ville est prise de force puis entou-

rée de fortifications depuis lesquelles les Portugais lancent des attaques. Cependant, toutes les villes sont encerclées et les troupes marocaines forment des blocus.

Au début du XVI^e siècle, le Portugal tente une nouvelle approche. Grâce à l'impuissance croissante des Wattassides à protéger la population de l'ennemi, les Portugais multiplient les contacts, notamment commerciaux, avec les tribus locales. Certains chefs de tribus deviennent mêmes des vassaux du roi du Portugal. L'avancée portugaise se poursuit tout le long de la côte atlantique, à l'exception de Rabat et Salé. Ces fronteiras, enclaves fortifiées, sont aussi utilisées par les Portugais comme escales pour les navires dans le cadre de leur commerce avec leur nouvelle colonie : le Brésil.

Les Portugais arrivent jusqu'aux portes de Marrakech : au sud, le Souss, région riche et peuplée. Les Soussis craignent que les Portugais n'avancent encore, ils s'allient alors avec les Saadiens. En 1541, les Saadiens, grâce à ces nouveaux renforts, récupèrent les villes portugaises. Ils gagnent, de même, le pouvoir sur tout le Maroc au détriment des Wattassides, en 1554.

En 1578, la bataille de Oued El Makhzen, connue aussi sous le nom de la bataille des 3 rois, voit s'affronter les forces du sultan saadien Abu Marwan Abd al-Malik et les armées du sultan Moulay Mohammed qu'il a détrôné en 1576. Moulay Mohammed s'est allié aux armées portugaises de Sébastien 1^{er}. Le roi s'est déplacé en personne pour soutenir son allié, dans l'espoir de recouvrer la gloire chrétienne d'antan. La bataille se conclut par la mort des trois rois. En dépit de ce solde macabre, il y eut bien un vaincu : le Portugal tombe entre les mains du roi de Castille, deux ans plus tard, et un vainqueur : les Saadiens, bientôt occupés à défendre le nord du pays des vellétés ottomanes.

Les Espagnols reprennent Sebta aux Portugais en 1580, comme toutes les autres possessions portugaises, mais, lorsqu'en 1640 le Portugal retrouve son indépendance, Sebta reste aux Espagnols, contrairement aux autres fronteiras portugaises. A nouveau portugaise, Mazagan résiste toujours aux attaques des Saadiens. En 1768, elle est enfin abandonnée après un siège long de plus d'un an et des milliers de morts. ■



Otmane Mansouri

L'héritage portugais au Maroc

Le Maroc et le Portugal ont vécu une histoire croisée faite d'invasion, d'occupation puis de reconquête. La présence portugaise au Maroc ne se résume toutefois pas à un état de guerre permanent. Otmane Mansouri, historien marocain, évoque les différentes dimensions du face à face maroco-portugais.

Propos recueillis par Julie Chaudier

En un à deux siècles d'occupation du Maroc par les Portugais (selon les villes), les rapports entre Portugais et Marocains se sont-ils limités aux guerres ?

Otmane Mansouri : Malgré les guerres, les deux populations ont toujours eu des contacts pacifiques et c'est normal. Cependant, on connaît peu la nature de ces contacts. Pour connaître l'histoire, nous nous basons sur des textes marocains, or ceux-ci ont été écrits pas des oulémas, c'est-à-dire des intellectuels ayant une formation religieuse. Ils lisent tous les événements à travers le prisme religieux.

A ce titre, les Portugais sont des ennemis et restent toujours considérés comme tels.

Nous avons toutefois des documents qui prouvent qu'il existait un commerce entre Portugais et Marocains en dehors des ports occupés par les Portugais. A Agadir, à Safi, des tribus marocaines viennent vendre leurs marchandises dans les fronteiras portugaises.

Certains Portugais eux-mêmes sont-ils restés au Maroc ?

Oui, de nombreux soldats portugais ont no-

tamment été faits prisonniers lors de batailles contre les armées royales portugaises. Vu leur nombre, les Portugais ne rachetaient que les captifs les plus nobles. Ceux qui restaient au Maroc devenaient des esclaves. Parmi ces soldats, il y avait des hommes qui ont obtenu des responsabilités grâce à leurs compétences, qui se sont convertis à l'islam. L'un d'eux, Jaoudar Pacha, célèbre officier de l'armée saadienne, est même envoyé conquérir l'empire Songhaï du Mali pour y exploiter l'or du Niger.

L'héritage portugais au Maroc se limite-t-il aux grandes forteresses de front de mer ?

Lorsque les Portugais ont abandonné leurs fronteiras, ils ont tout emporté avec eux. Cependant il existe dans les langues portugaise et marocaine des influences croisées. Même s'il n'existe pas encore d'études poussées, on peut constater qu'il existe de nombreux mots, comme « fechta » qui sont identiques dans les deux langues.

La légende de Aïcha Kandicha, la condessa (comtesse) en portugais, est aussi héritée de la présence portugaise. Elle raconte qu'une djinn, une très belle femme, séduisait les soldats portugais pour les attirer dans des pièges et les tuer.

La vision de l'histoire est-elle la même des deux côtés du détroit ?

Les historiens portugais et marocains ont deux visions différentes de l'histoire. Les deux peuples ont la même histoire, pourtant. Les peuples du Maghreb, dont le Maroc d'alors, ont participé à l'invasion de la péninsule ibérique jusqu'en 1249. Ensuite, les Portugais ont envahi les côtes marocaines.

Les historiens marocains analysent les événements de l'intérieur et les Portugais conservent un regard extérieur. Les historiens portugais vont s'appliquer à détailler les intentions qui ont poussé le Royaume portugais à envahir Sebta et les historiens marocains s'attachent à décrire les conséquences de l'invasion sur le Maroc et expliquer la défaite des sultans mérinides.

Les historiens portugais se basent, pour la plupart, uniquement sur leur documentation pour avancer leurs analyses. Ils n'ont pas fait l'effort d'apprendre l'histoire du Maroc de l'intérieur. Personnellement, j'ai appris la langue portu-

gaise, pour accéder aux documents et à cette partie de l'histoire vue par le Portugal.

Concrètement, à quel moment de l'histoire les visions portugaise et marocaine divergent, par exemple ?

Pour les historiens portugais la bataille d'Oued El Maghazine [la bataille des trois Rois] est responsable de la chute de l'Empire portugais puisque le roi Sébastien 1er y est mort. Selon moi, c'est faux. Peu importe dans quelles circonstances est mort le roi portugais, la chute de l'Empire est d'abord due au fait qu'il n'avait pas de fils pour lui succéder. C'est la crise de succession qui a posé problème.

Au contraire des historiens, ce qui est plus drôle, les citoyens lambda, portugais et les marocains, ont le même réflexe. Lorsqu'ils voient un site très ancien, ils l'associent immédiatement à la présence portugaise pour les Marocains, même si ce sont des ruines romaines, et à la présence musulmane, pour les Portugais. ■



Otmame Mansouri : historien marocain. Titulaire d'un DESS en histoire du commerce au Maroc et d'un doctorat d'Etat sur les relations luso-marocaines postérieures à l'accord de paix, entre 1790 et 1844. Retraité de l'enseignement, vice président de l'association marocaine pour la recherche historique, il se consacre aujourd'hui à la recherche en histoire du Maroc et des relations luso-marocaines. Il a notamment participé, avec Brahim Boutaleb, Lotfi Bouchentouf et Antonio Dias Farinha, à la traduction des écrits de Antonio de Saldanha, « Cronica de Sultao Al Mansour ». L'homme, fils du gouverneur de Tanger, pris par les Marocains dans une bataille, a été esclave au Maroc pendant 16 ans.

Mazagan

La double vie de la forteresse portugaise

Mazagan a connu une vie comme peu de villes en connaissent. Citadelle portugaise imprenable, elle a résisté, deux siècles durant, aux assauts marocains, avant d'abdiquer en 1769. Les habitants fuient et fondent Novo Mazagão en Amazonie. Au Maroc, en 1832, la forteresse effondrée est rénovée par le sultan Moulay Abd ar-Rahman. Elle devient : El Jadida

Par Julie Chaudier

Mazagan tient une place à part dans l'histoire de la présence portugaise au Maroc. Ville forteresse, sa conception, en 1541, évoque par elle-même l'un des objectifs de la colonisation portugaise : la christianisation. Elle est, surtout, la dernière citadelle portugaise à résister aux offensives des Saadiens. Le 11 mars 1769, le sultan Mohamed III est sur le point de vaincre, les Portugais reçoivent l'ordre, venu du roi Joseph 1er du Portugal, d'abandonner la ville, avec armes et bagages, par la mer. Ils font exploser une partie de la forteresse à leur départ afin de retarder encore l'entrée des Saadiens dans la ville. Mazagan connaît, à partir de cette fuite, une double vie : celle des habitants qui portent son nom jusqu'en Amazonie et celle de ses murs, au Maroc.

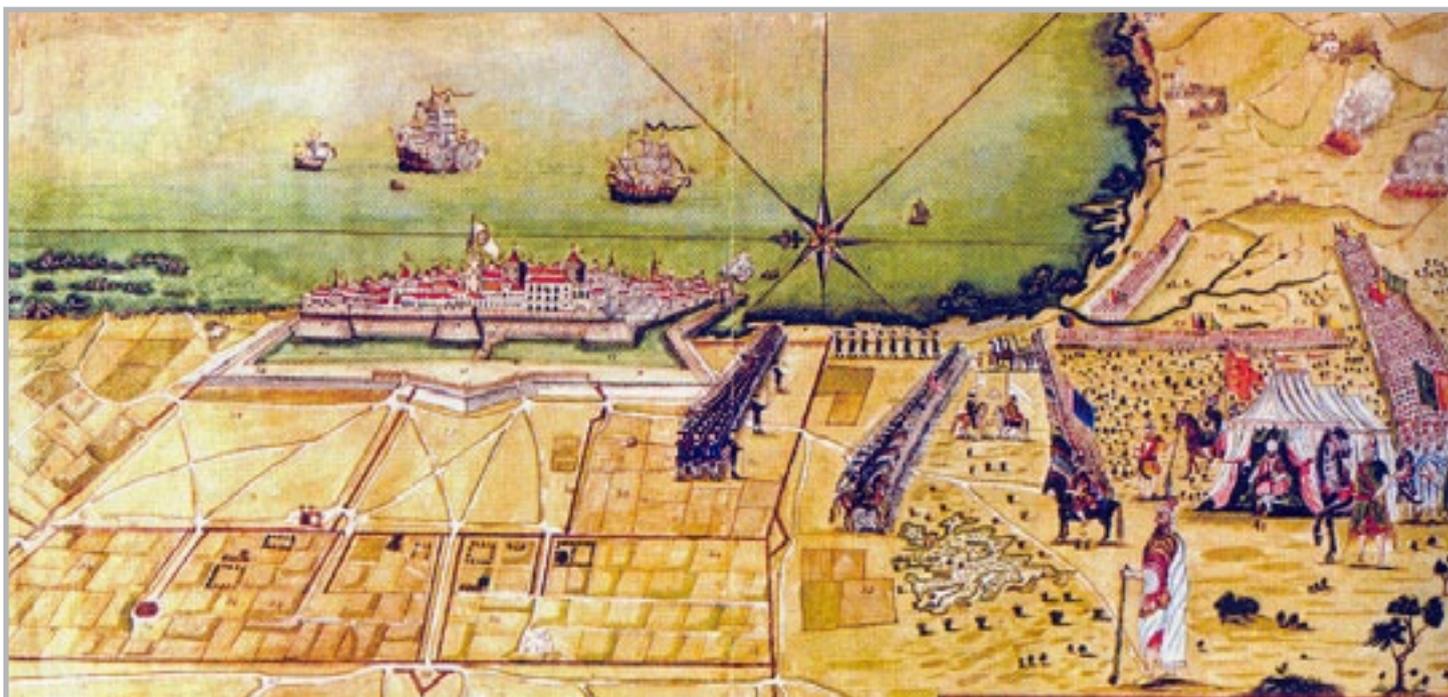
Mazagan la marocaine, libérée de la présence portugaise, est réintégrée au sultanat de Mohamed ben Abdellah. Au Maroc, la forteresse détruite est restaurée par le sultan Moulay Abd ar-Rahman, en 1832. Elle devient El Jadida, la nouvelle. En 2004, la forteresse est classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Les habitants de Mazagan, la portugaise, ils ont près de 2000 à quitter les côtes du sultanat par navire pour rejoindre Lisbonne en 1769. Ils pensent s'installer au Portugal, mais le roi les fait

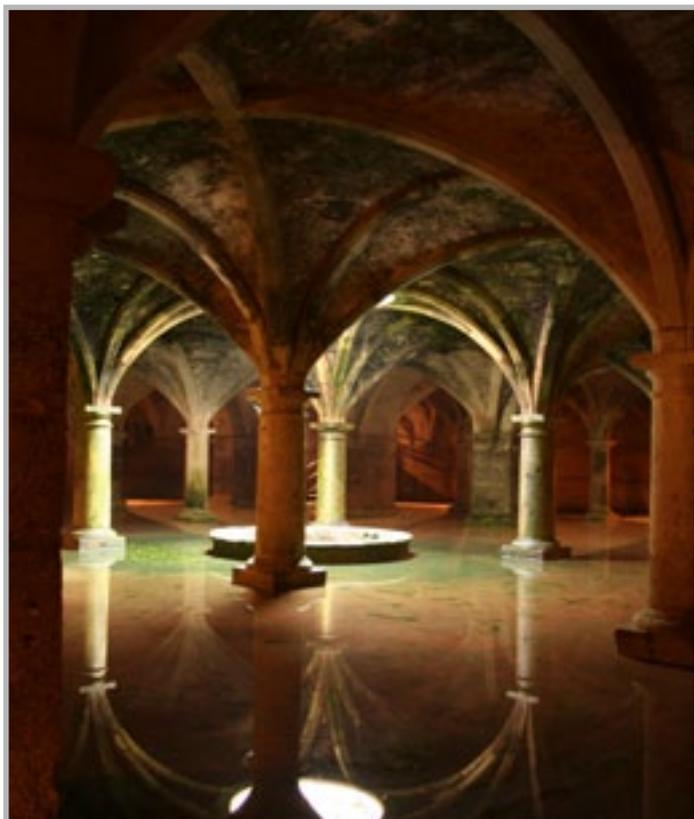
envoyer au Brésil, nouvelle terre de colonisation et de christianisation. Toute la population de la ville, les soldats, leurs familles, quelques Marocains convertis au christianisme et la communauté cléricale sont installés dans des campements à leur arrivée à Belém, en attendant la construction de la nouvelle ville. 10 ans après avoir quitté la Mazagan marocaine, ses habitants fondent, enfin, Novo Mazagão, à l'embouchure du fleuve Amazone. ■



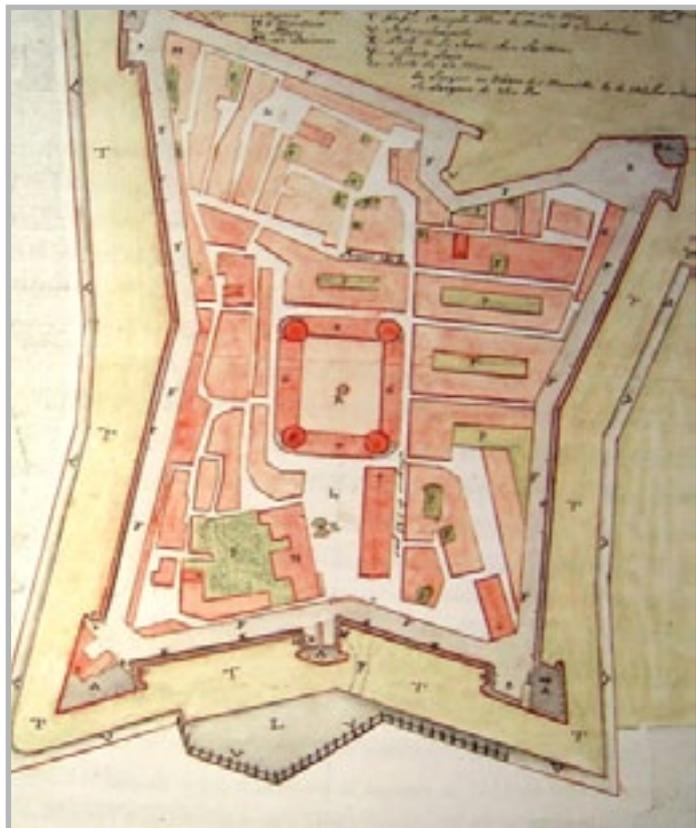
Novo Mazagão, en Amazonie, au Brésil, est aujourd'hui une petite ville d'environ 13 000 habitants. Tous les ans, à la Saint-Jacques, une fête traditionnelle figure les anciens combats entre musulmans et chrétiens.



Mazagan a été construite, comme toutes les villes portugaises au Maroc, sous forme de forteresse, pour résister aux assauts des armées marocaines et pour servir de base de replis aux troupes portugaises. Le siège de la ville par les armées du sultan Mohamed III, a duré plus d'une année. La citadelle a finalement été conquise par les Saadiens, en 1769.



La citerne d'eau, au centre de la ville, est sans doute l'élément le mieux conservé de la forteresse. Symbole chrétien, elle était surtout essentielle à la survie des habitants au sein de la citadelle. Mazagan a longtemps vécu en état de siège.



L'historien Laurent Vidal, auteur de « Mazagão, la ville qui traversa l'atlantique », explique que la forteresse avait été conçue comme une croix avec l'eau, la citerne, au centre et, autour, les silos de blé, rapporte l'Opinion. Les deux éléments sont des symboles chrétiens.



Kenza Isnasni

Ou le principe de résilience

Kenza Isnasni a gagné le prix de la Marocaine résidant à l'étranger de la Course féminine de la victoire, organisée par l'athlète Nezha Bidouane, le 24 avril, à Rabat. Elle a participé en tant que marraine de l'association « Le sourire des sans voix ». La jeune femme, depuis le tristement célèbre assassinat de ses deux parents, à Bruxelles, en 2002, n'a cessé de se battre contre l'injustice mue par un questionnement incessant : « comment une telle chose a-t-elle pu arriver ? » Portrait.

Par Julie Chaudier

M enue, élégante, elle pourrait sembler timide, si sa voix, toujours égale, ne révélait une assurance profonde. Kenza Isnasni a perdu ses deux parents dans un assassinat raciste, en Belgique, en mai 2002. Participant à la Flottille de la paix pour Gaza, elle a été emprisonnée 3 jours par l'armée israélienne, fin mai 2010. La jeune femme a aujourd'hui 28 ans, en paraît 5 de moins et parle comme si elle en avait 10 de plus.

Petite fille de Marocains émigrés en Belgique, elle est née et a grandi à Bruxelles. « Les années 1980/90 ont été marquées par la révolte des enfants d'immigrés en perte d'identité mais je suis restée très éloignée du phénomène. Mon père militait beaucoup pour les droits des travailleurs étrangers », raconte Kenza. Alors loin de suivre son exemple, la toute jeune femme réalise des études de puériculture. L'assassinat de ses parents, dans la nuit du 6 au 7 mai 2002, met un terme à cette partie de son histoire.

« Nous avons emménagé en 1996, dans un immeuble à Schaerbeek. Le meurtrier était l'un de nos voisins. Pendant très longtemps, il nous a injurié, menacés, mais la police n'a pas réagi à nos plaintes », raconte, très – trop – calmement, Kenza. Vient le jour où Le Pen échoue au deuxième tour de la présidentielle, l'homme devient fou, force la porte de leur appartement tue les deux parents, blesse ses deux petits frères et met le feu à l'appartement. La mobilisation dans le quartier, le choc dans toute la Belgique, l'hypermédiatisation, « je ne m'y attendais pas, mais c'est clair : c'était trop tard ».

Très vite, Kenza refuse sa position de victime, « je voulais que l'on me rende des comptes ». Elle participe à un projet, dans leur ancien appartement, pour offrir assistance aux victimes du racisme qui ne voit finalement jamais le jour, faute de volonté de la part de la commune, notamment. « Je suis quelqu'un de très pragmatique, or on parlait beaucoup mais on n'agissait pas », souligne la Belgo-marocaine. Parallèlement, elle se lance dans des études en communication.

Elle part, dans le cadre de missions d'observation, en Palestine puis aux Philippines. « Je voulais aller au-delà des frontières, à la recherche de

réponses : qu'est ce qui fait qu'un homme, à un moment donné, prene une arme pour tuer une famille », explique Kenza. Sur place, le choc est rude. et « Je me suis sentie très proche de ces gens, de l'injustice qu'ils subissaient », raconte-t-elle, dans un souffle, encore prise par l'émotion.

« Je suis revenue plus déterminée que jamais ». Sa lutte contre l'injustice, elle la poursuit en travaillant pour un cabinet d'avocat spécialisé dans la défense des droits des étrangers, alors que la situation de la Palestine reste alarmante. Kenza participe, alors, au convoi humanitaire « Viva Palestina » qui traverse toute l'Europe à destination de Gaza, fin 2009. Lorsque la Flottille de la paix pour Gaza s'organise, à nouveau, elle propose sa candidature : « 10 jours avant le départ, j'apprends que je serai à bord du bateau turque », raconte Kenza.

« Il y a des moments où l'on se demande s'il l'on est encore belge »

Le navire est abordé par les forces israéliennes. « C'était la nuit, nous étions dans les eaux internationales, quand l'armée de Tsahal a tiré, il y a bien des manières de stopper un bateau sans faire usage des armes. Là, il y avait donc la volonté délibérée de tuer », souligne la jeune femme.

Elle est emmenée et retenue trois jours durant. Elle passe 48 heures sans manger, ni dormir, loin de se douter des répercussions de l'abordage de la Flottille. « Encore une fois, c'est seulement lorsque le pire se produit que les médias et la communauté internationale se mobilisent, rappelle-t-elle, mais là où a échoué la politique, des citoyens pacifiques ont réussi. » Rentrée en Belgique, elle doit rassurer rapidement les siens, certains l'ont crue morte. « Le ministère des Affaires étrangères ne s'est pas donné la peine de tenir nos familles au courant de la situation, il y a des moments où l'on se demande s'il l'on est encore belge », ironise Kenza.

Très sollicitée depuis, Kenza s'interroge sur son avenir et sur les projets pour lesquels s'engager. Elle est devenue marraine, le temps de la course féminine de la victoire, le 24 avril, à Rabat, du projet pilot d'orphelinat « Le sourire des sans voix », fondé à Telsfit, près de Tétouan, en 2003, par Aïcha Addou. « Ma décision de la soutenir ne vient pas de nulle part, la condition d'orpheline, je la connais, je la vis dans ma chair ». ■

A photograph of a badminton racket and a shuttlecock on a wooden court. The racket is white with a blue grip and a blue band. The shuttlecock is white with a blue band. The racket is leaning against the shuttlecock. The background is a green wall and a wooden floor.

Le badminton marocain

Petit poucet appelé à grandir

Au Maroc, l'histoire du badminton est celle d'un grand paradoxe : si le Royaume est l'un des premiers pays à introduire ce sport en Afrique, il est aussi l'un de ceux où on en parle le moins. Pourtant, ce sport a offert et offre toujours de belles promesses en dépit de ses difficultés.

Par Yann Ngomo

Du 12 au 15 mai s'est tenu l'Open international de badminton, à Marrakech. Une centaine de joueurs internationaux était présente. Ce sport a été introduit au Maroc par l'Agence japonaise de coopération internationale, en 1990. En 1992, la Fédération marocaine de badminton voit le jour. Elle est affiliée, la même année, à la Fédération internationale et à la Confédération africaine de badminton.

Les premières écoles dédiées à ce sport voient le jour à Casablanca, Rabat et Essaouira, en 1994. Le Maroc dispose alors déjà de son équipe nationale de badminton. Celle-ci connaît son baptême du feu lors des championnats de Lausanne, en Suisse, en 1995. Le Maroc est également représenté aux championnats du monde de 2001, à Séville, et à Londres, en août 2011.

Des signes encourageants...

Le Maroc a également reçu quelques compétitions depuis que le badminton y est pratiqué : les championnats d'Afrique, à Casablanca, en 2000, et Marrakech, en 2011, les Coupes arabes, à Casablanca, en 2002 et 2004. Deux Open internationaux ont aussi été organisés à Rabat, en juin 2010, et à Marrakech, récemment. Ces tournois, agréés par la fédération internationale (WBF), rassemblent des joueurs du monde entier, dont le but est d'améliorer leur classement en vue des compétitions majeures, comme les Jeux Olympiques ou les championnats du monde.

Au niveau local, à ce jour, 13 clubs, pour près de 1000 licenciés, sont affiliés à la Fédération Royale Marocaine de Badminton (FRMB). Le championnat national individuel, le championnat par équipe, ainsi que la Coupe du trône de badminton sont des rendez-vous réguliers. Au cours de la saison, ont souvent lieu des tournois ponctuels.

Au niveau international, le Maroc dispose aussi d'une digne représentante en la personne de Rajae Rochdy (voir p 40). La Franco-marocaine n'est autre que l'actuelle leader du classement africain chez les dames et pourrait devenir la première joueuse de badminton marocaine à participer aux Jeux Olympiques.

... mais beaucoup à faire

Si les raisons de se montrer satisfait sont nombreuses au regard de ce qu'a accompli le badminton marocain, en bientôt 20 ans d'existence, elles contrastent avec le fait que ce sport peine à vrai-

ment exister. Au Maroc, le badminton a encore du mal à entrer dans les mœurs, confie Hind Tak Tak, secrétaire générale de la FRMB. Pratiqué dans les lycées privés, en l'occurrence les lycées français, le badminton est une épreuve du programme du baccalauréat. Cependant, le commun des Marocains ignore encore ce qu'est ce sport.

Au niveau international, si la position de Rajae Rochdy dans le classement WBF est bon, la jeune joueuse est, cependant, l'unique marocaine classée. Parallèlement, alors qu'elle est la première africaine du classement WBF, le Maroc, lui, se classe 90e sur 101 nations, selon le dernier tableau publié par la WBF.

Autant de situations symptomatiques de l'état embryonnaire du badminton au Maroc. Cette situation pose l'éternel problème de l'insuffisance de moyens matériels. La FRMB a ainsi dû, pendant de nombreuses années, fonctionner avec un budget largement insuffisant pour organiser des manifestations ou assurer le déplacement des joueurs de l'équipe nationale lors des compétitions internationales, indique Hind Tak Tak.

« Il y a un manque de moyens considérable à tous les niveaux », renchérit Rajae Rochdy, qui déplore les carences aussi bien matérielles que logistiques du badminton marocain. Elle met notamment l'accent sur le manque de ressources humaines. « Il n'y a qu'une poignée de personnes qui travaille sur le développement du badminton au sein de la fédération », explique-t-elle.

Autre problème préjudiciable à l'éclosion du badminton au Maroc : les infrastructures. Le badminton est un sport qui se pratique en salle couverte, or il lui manque les fonds nécessaires à leur construction. Dans salles qui existent déjà, de grandes difficultés surviennent dans la cohabitation du badminton avec les autres sports comme le minifoot, le handball, le basket ou le volley, déplore la secrétaire générale de la fédération marocaine.

Elle souligne, cependant, que si le badminton évolue encore timidement, il a pu bénéficier du renouveau insufflé par le discours royal, lors des Assises de sport de Skhirate, en 2008. Avec l'arrivée de Moncef Belkhatat, à la tête du ministère des Sports, et sa stratégie des contrats-programmes, la FRMB a vu son budget s'accroître. Un pas décisif qui doit en appeler d'autres si le Royaume ne veut pas rester simple figurant sur la scène du badminton international. ■



Rajae Rochdy-Abbas

Reine du badminton marocain

Comme son sport, elle reste très peu connue au Maroc, Rajae Rochdy-Abbas est pourtant proche de rentrer dans l'histoire comme la première joueuse de badminton à représenter le Maroc aux Jeux Olympiques. Avant qu'elle n'entre dans les pages d'or du sport marocain, c'est dans les nôtres que vous la découvrez.

Par Yann Ngomo

En presque vingt ans d'existence au Maroc, jamais encore le badminton n'avait fourni de candidat marocain aux Jeux Olympiques. Rien d'étonnant, dans la mesure où ce sport peine encore à émerger au Maroc. Le hasard du destin a donc voulu que l'heureuse élue soit une Marocaine de l'étranger, de France plus exactement : Rajae Rochdy-Abbas, 27 ans, digne ambassadrice du badminton marocain, depuis une dizaine d'années.

Rajae naît à Meudon, en région parisienne en 1983. Elle baigne dans l'univers du sport depuis

sa plus tendre enfance. Son père, Abdelmajid Rochdy, est un ancien membre de l'équipe nationale d'athlétisme, détenteur d'un record sur 110 mètres haies au Maroc, confie-t-elle. C'est en vue de poursuivre sa carrière sportive qu'il arrive en France. La mère de Rajae le rejoint dans le cadre du regroupement familial.

Notre championne découvre le badminton en cours de sport au CM2, alors qu'elle n'a que 11 ans. « J'en avais gardé un bon souvenir », nous confie-t-elle. Ce simple bon souvenir fera germer en elle une passion, entretenue par une pratique

assidue durant les années de collège. « De fil en aiguille, je suis passée du stade loisirs à la compétition, en m'entraînant quatre fois par semaine et en participant aux tournois le week-end », nous déclare-t-elle.

Il faut dire qu'en plus d'un don pour le badminton et de sa détermination, Rajae a eu la chance d'avoir un entourage réceptif. A la maison, elle a toujours pu compter sur le soutien de ses parents. En dehors du foyer familial, ce sont ses professeurs qui l'encouragent à faire une carrière sportive. Sous l'impulsion de l'un d'eux, elle rejoint le club d'Issy-les-Moulineaux, l'un des meilleurs clubs de France.

Comme son premier contact avec le badminton, son entrée dans l'équipe nationale du Maroc relève de l'anecdote. Elle qui n'avait jamais envisagé de carrière internationale est repérée par l'entraîneur de l'équipe nationale à l'été de ses 17 ans, alors qu'elle se trouve au Maroc. Cette rencontre lui permettra par la suite de rentrer en contact avec le président de la Fédération marocaine de badminton. Rajae intègre ainsi l'équipe nationale junior. Gravissant les échelons, elle finit par devenir l'un des maillons essentiels de l'équipe sénior.

Rajae Rochdy garde un précieux souvenir, bon ou mauvais, de chacune des compétitions qu'elle a disputées avec l'équipe nationale. « Si c'était à refaire, je le referais », renchérit-elle.

Son palmarès avec l'équipe nationale reste modeste. Elle a obtenu le bronze lors des championnats d'Afrique 2007, dans l'épreuve du double mixte pour le Maroc.

En individuel, elle a réussi en 2010, à se hisser en finale du premier Open international du Maroc, à Rabat, où elle s'incline en finale contre l'Égyptienne Allaa Youssef. Ce sera sa meilleure performance de 2010, même si elle récolte des points précieux dans les autres compétitions auxquelles elle participe. Si la victoire n'est pas toujours au rendez-vous, le bilan reste positif : la somme de ses points l'a propulsée au sommet du badminton féminin africain, du haut de sa 155^e place mondiale. Le meilleur est sans doute à venir.

Londres 2012 en point de mire

Dominer le classement africain est certes un motif de satisfaction, mais pas une fin en soi pour Rajae Rochdy. Elle vise une qualification historique aux Jeux Olympiques de 2012. Elle deviendrait alors

la première représentante marocaine dans cette discipline, devenu sport olympique lors des Jeux de Barcelone, en 1992.

Au moment d'aborder la dernière ligne droite vers cet objectif, Rajae se dit sereine. Si elle maintient son classement jusqu'au 29 avril 2012, elle décrochera son ticket et une place dans l'histoire. Loin de se reposer sur ses lauriers, elle a déjà entamé sa préparation et a d'ailleurs prévu plusieurs stages en Asie, où la pratique du badminton est très développée.

Il est fascinant de remarquer que la championne ne fait pas de cette qualification pour les JO une affaire personnelle. « J'espère de tout cœur que j'arriverai ainsi à faire évoluer mon sport et le médiatiser un peu plus au Maroc. Mais également montrer que rien n'est impossible, tout est une question de volonté », déclare-t-elle, fidèle à sa devise, « viser haut, et se donner les moyens d'atteindre ses objectifs ».

Sa double culture ? « Un atout »

Même si elle défend les couleurs du Maroc, Rajae a, pour le moment, fait l'essentiel de sa vie et de sa carrière en France. Son attachement au Maroc s'est pour autant, forgé très tôt. Petite, elle y allait chaque été, en colonies de vacances, ou pour rendre visite à ses grands-parents. Ces contacts, quoique brefs, vont se révéler très riches pour la jeune Rajae. Elle nous confie ainsi que c'est lors de colonies de vacances qu'elle apprit la darija marocaine ainsi que l'hymne national.

Elle dit s'identifier totalement au Maroc, sans que cela ait une influence sur son attachement à la France. Ayant grandi entre les deux rives de la Méditerranée, Rajae Rochdy affirme qu'elle ne s'est jamais sentie exclue, d'un côté comme de l'autre, de ses origines. « Je me sens bien en France quand j'y suis, et je me sens bien au Maroc quand j'y suis, que ce soit pour les vacances, ou en compétition », déclare-t-elle.

A un moment où la bi-nationalité fait polémique en France, sa position sur la question est sans équivoque. « C'est clairement un avantage d'avoir deux nationalités », estime-t-elle. Elles lui ont ouvert les portes d'une carrière internationale, alors qu'accéder à l'équipe de France de badminton, semblait impossible. Porter les couleurs du Maroc ne l'a, jamais empêchée de mener une existence épanouie en France. ■

Maroc-Algérie

Le trombinoscope MRE de la sélection

Eric Géréts a récemment effectué une tournée en Europe pour superviser les joueurs MRE du vieux continent, en vue du choc du 4 juin prochain contre l'Algérie, comptant pour la 4e journée des Eliminatoires CAN 2012. Alors que la liste du sélectionneur national ne devrait pas être dévoilée avant le 19 avril, voici une petite revue d'effectifs pour jauger forme des MRE de la sélection.

Par Yann Ngomo

Au Top



1- Adel Taarabt, 21 ans, Queens Park Rangers (Angleterre)

Il est certainement l'international marocain le plus en vue du moment. Avec son club des Queens Park Rangers, il vient de réaliser la saison la plus aboutie de sa carrière. Le virevoltant milieu offensif a été sacré champion de deuxième division anglaise avec le club londonien. En prime, il remporte les titres de meilleur joueur et de meilleur passeur de la ligue. C'est donc par la grande porte qu'il fera son retour dans l'élite, la saison prochaine, même si l'on ignore toujours sous quelles couleurs : Manchester United, Arsenal, et même le Real

Madrid se sont renseignés pour un transfert.

Avec une telle saison dans les jambes, Taarabt devrait être l'un des hommes clés de Géréts, le 4 juin prochain, à Marrakech, pour recevoir l'Algérie.



2- Mehdi Benatia, 24 ans, Udinese (Italie)

Pour sa première année dans l'élite, le défenseur international marocain Mehdi Benatia a réussi un coup de maître : arrivé cet été en Italie dans l'anonymat complet en provenance de Clermont (deuxième division française), il est devenu un titulaire indiscutable à l'Udinese. Il est reconnu comme l'un des meilleurs récupérateurs d'Italie. Après avoir découvert la première division, Benatia est bien parti pour découvrir la Coupe d'Europe avec son club, la saison prochaine.

Intraitable en défense, le joueur sait aussi se montrer efficace devant le but, en témoignent ses quatre réalisations en championnat cette saison. Sa lucidité, dans la surface adverse, pourrait être un atout considérable contre l'Algérie.



3- Youssef El Arabi, 24 ans, Stade Malherbe Caen (France)

Son tonitruant début de saison en Ligue 1 lui a permis de goûter aux joies d'une sélection en équipe nationale. Si pour l'heure, le compteur du jeune attaquant est bloqué à zéro avec les Lions de l'Atlas, il reste l'une des meilleures gâchettes de Ligue 1, avec déjà 17 buts inscrits cette saison.

El Arabi pourrait être un atout précieux pour le Maroc, alors que l'attaque est le secteur le moins productif de la sélection, depuis le début des Eliminatoires. En effet, en trois journées, l'équipe nationale n'a trouvé le chemin des filets qu'à une seule reprise.

Eric Gerets, en personne, a reconnu que l'attaquant caennais pourrait bien être aligné comme titulaire, le 4 juin prochain. Le sélectionneur de l'équipe nationale a estimé récemment que El Arabi avait « de fortes chances de débiter le match seul devant ou avec Chamakh ou El Hamdaoui ».

Coups de mou



1- Marouane Chamakh, 27 ans, Arsenal (Angleterre)

Arrivé l'été passé à Arsenal en provenance de Bordeaux, Marouane Chamakh semblait s'être parfaitement adapté au championnat anglais, enchaînant rapidement les buts. Le constat est aujourd'hui moins flatteur. En baisse de forme depuis le mois de novembre, le joueur a été titularisé pour la dernière fois le 30 janvier et n'a plus marqué depuis le 2 mars. Le retour en forme de l'attaquant vedette du club n'a pas facilité sa saison.

Malgré sa situation actuelle dans le club, l'international marocain se dit, dans l'ensemble, satisfait de sa saison et déclarait, il y a peu, être bien physiquement. Il sera donc très attendu à Marrakech.



2- Mounir El Hamdaoui, 26 ans, Ajax Amsterdam, (Pays-Bas)

Il a connu un début de saison étincelant avec l'Ajax Amsterdam qu'il a rejoint pendant l'été 2010. Son association avec l'Uruguayen Luis Suarez sur le front de l'attaque fait rapidement des merveilles et l'international marocain ne tarde pas à enchaîner les buts.

Seulement, le départ de son coach Martin Jol, en décembre, et le remplacement de ce dernier par Franck De Boer, va compliquer la situation d'El Hamdaoui. Les rumeurs faisant état de relations tendues entre le buteur et son coach ne tardent pas à se multiplier. El Hamdaoui reste cantonné sur le banc des remplaçants malgré ses 13 buts cette saison et son statut de meilleur buteur de l'Ajax en championnat. Son manque de compétition l'a privé du premier choc contre l'Algérie.

Il semblerait, cependant, que Gérets soit prêt à miser sur lui pour le match retour. Il l'a supervisé lors de sa tournée en Europe. Malheureusement, El Hamdaoui était une fois de plus sur le banc.



3- Houcine Kharja, Inter de Milan, 28 ans, (Italie)

Recrue de dernière minute de l'Inter de Milan lors du mercato hivernal, Houcine Kharja a plutôt réussi ses débuts avec l'Inter, se montrant précieux dans un entrejeu milanais privé de son maître à jouer, le Néerlandais Wesley Sneijder. Quelques mois après son arrivée, le capitaine des Lions de l'Atlas a lui aussi vu son temps de jeu se réduire, surtout au mois d'avril, où il n'a été titularisé qu'à deux reprises en championnat. Gerets s'est inquiété du faible temps de jeu de son capitaine. Kharja, à nouveau titularisé début mai contre la Fiorentina (victoire 3-1), a livré une prestation rassurante. Au bon moment, il faut le dire. ■



L'Boulevard VS Mawazine

David contre Goliath

Une partie du Boulevard a été annulée cette année. Faute de moyens financiers, les organisateurs ont préféré se concentrer sur le Tremplin pour rester fidèles à leur objectif principal : promouvoir les jeunes groupes marocains auprès du public. A côté, le festival Mawazine, très décrié, est organisé avec un budget de 100 fois supérieur à celui du Boulevard.

Par Ghita Ismaïli

L'Boulevard des jeunes musiciens, festival dédié à 100% à la musique urbaine au Maroc, sera réduit cette année. Faute de moyens financiers, les organisateurs se sont résignés à sacrifier une partie du festival. Toutefois, le volet principal et essentiel de la manifestation, le Tremplin du Boulevard, a bien eu lieu, du 13 au 15 mai, aux anciens abattoirs de Casablanca.

En dépit de la rupture de contrat « à l'amiable », avec son principal sponsor, l'opérateur téléphonique Inwi, et le manque d'alternatives de financement, l'événement a été maintenu et organisé avec un budget avoisinant les 600 000DH, a indiqué le duo Merhari Mohamed, alias Momo, et Hicham Bahou, fondateurs de l'association EAC-L'Boulevard. Il est « hors de question de zapper le Tremplin », affirme Hicham Bahou pour qui le Tremplin constitue « un festival à part entière ».

Programmé quelques jours après le Tremplin, le festival Mawazine se tiendra du 20 au 28 mai, à Rabat. Les deux événements n'ont pas la même envergure, mais force est de constater que l'un a été maintenu malgré de vives contestations, notamment de la part du Mouvement du 20 Février, et que l'autre survit difficilement faute de moyens. Avec 62.4 millions de dirhams, le budget de Mawazine est 100 fois plus élevé que celui du L'Boulevard.

Mawazine plus rentable que L'Boulevard

L'écart de budget s'explique par les choix de communication des grandes entreprises marocaines. L'Boulevard rassemble près de 100 000 spectateurs chaque année, quand Mawazine en compte 2 millions répartis autour de 8 scènes.

Les sponsors favorisent généralement « des festivals comme celui de Mawazine ou encore le festival de Casablanca, parce qu'ils leur offrent plus de visibilité, cela est plus intéressant pour eux du point de vue marketing », explique Hicham Bahou.

Pour Aziz Daki, directeur artistique du festival Mawazine, le choix du festival se fait « objectivement » en se basant sur « des critères de rentabilité ». Il tient à préciser que le sponsoring ne représente pas la plus grande part du budget du festival Mawazine, « il a fallu que le

sponsoring soit créatif pour générer d'autres sources de financement ».

Selon lui, la plus grande part du budget est constituée par les recettes du festival, notamment pas le biais de la vente des tickets, des passes et des droits de télé. EAC-L'Boulevard est également consciente de la nécessité de développer l'aspect financier de l'association afin de pouvoir investir plus le champ culturel au Maroc.

Évènementiel ou investissement culturel

Les festivals, particulièrement Mawazine, voient souvent leur programmation qualifiée d'« excessive » dans le sens où toute une palette de têtes d'affiches internationales est invitée chaque année. Le festival Mawazine se prolonge, en moyenne, une dizaine de jours, sans pour autant mettre en place des actions culturelles qui s'inscrivent dans la durée.

Pour Aziz Daki, Mawazine et ses rythmes du monde contribuent au développement du royaume de plusieurs façons, d'abord en transmettant « des valeurs qui reposent sur la tolérance, la diversité culturelle » et aussi par « la promotion des artistes marocains qui représentent 45 % de la programmation cette année ».

Le directeur artistique du festival a également rappelé la mise en place du concours Génération Mawazine dont les lauréats, 3 au maximum, poursuivront par la suite une formation spécifique et seront accompagnés par le producteur Red One en personne.

Le Tremplin du Boulevard poursuit également les mêmes objectifs, depuis 1998, l'année de création de l'association EAC-L'Boulevard. Le festival vise particulièrement à révéler les jeunes formations musicales au grand public et à leur offrir plus d'occasions de se produire sur scène. Cette année 18 groupes, répartis dans 3 catégories musicales, ont été en compétition.

Parallèlement à l'évènement, l'association EAC-L'Boulevard vise « la durabilité ». Elle a déjà ouvert, il y a quelques mois, au centre des musiques actuelles baptisé le Boultek, un studio de répétition, sur réservation, pour les jeunes groupes de la scène underground. Un studio d'enregistrement ainsi qu'une web-radio seront bientôt mis en place. ■

Yto Barrada

Une Tangéroise au Guggenheim

Depuis le 15 avril et jusqu'au 19 juin, Berlin accueille Yto Barrada. Un jury a élu l'artiste franco-marocaine « Artist of the year 2011 » de la Deutsche Bank. Composé de photos, de sculptures, de vidéos et d'installations, « Riffs » est sa première grande exposition en Allemagne, à voir au célèbre musée Guggenheim de Berlin. Regards sur Tanger.

Par Frédéric Schmachtel

Le choix d'Yto Barrada comme artiste de l'année 2011 de la Deutsche Bank n'a rien d'anodin. Si elle est presque inconnue du public allemand, son œuvre s'inscrit pleinement dans les critères d'attribution de ce prix : internationalité, diversité, combinaison de questionnements et d'innovations artistiques avec des sujets à dimension sociale. Le prix lui vaut une exposition au musée Guggenheim, à Berlin, du 15 avril au 19 juin. Il est le fruit d'un parcours atypique.

Des sciences sociales à l'art

Avant de découvrir l'expression artistique, Yto Barrada a suivi des études d'histoire et de sciences politiques, à la Sorbonne, à Paris. Résidant pendant plusieurs années en Israël, c'est en prenant des photos pour illustrer ses textes, notamment en Palestine, qu'elle a commencé à donner la priorité à la photo sur l'écrit. Elle s'inscrit ensuite au Centre international de la photographie de New York et se convertit à la photographie sans pour autant perdre son regard critique nourri par les sciences sociales. Le film l'attire également, ce qui la pousse, avec d'autres, à rouvrir les portes du Cinéma Rif à Tanger. Il abrite, depuis 2007, la première cinémathèque du Maroc.



Son intérêt se porte d'abord sur sa ville, Tanger, une ville en pleine évolution. Deux aspects reçoivent une attention particulière : l'urbanisation et la situation géographique de Tanger, à 14 kilomètres du continent européen et à la croisée des routes migratoire et touristique.

Touristes et vagabonds

Le détroit de Gibraltar, frontière entre l'Europe et le Maroc, ne laisse passer que ceux qui viennent du bon côté ou qui ont le bon passeport. « Par chance », comme dit Yto Barrada, elle est née en France ; elle a un passeport rouge : « le bon ». Nombreux sont ceux qui ne sont pas dans cette situation mais qui ont le désir de partir vers le nord. Désir si bien illustré par Tahar Ben Jelloun dans son roman « Partir ».

A Tanger, la manière dont le sociologue Zygmunt Bauman classe les hommes dans l'ère de la mondialisation selon leur type de mobilité devient très tangible. D'un côté les « touristes », mobiles, pour qui la frontière n'est pas un obstacle, de l'autre, les « vagabonds », pour qui patienter devient une nécessité s'ils veulent passer la frontière. Cette division préoccupe Yto Barrada. Elle la ressent quotidiennement, quand elle voit, à Tanger et dans ses environs,



des jeunes traîner dans l'attente d'un hypothétique départ. Nombre d'œuvres exposées actuellement au Guggenheim tentent de capter cette division.

Dans une interview à la RBB, une radio berlinoise, l'artiste marocaine explique l'une de ces œuvres, une sculpture sur tableau représentant la carte du monde, exposée actuellement à Berlin (voir photo1). Les continents peuvent se déplacer manuellement ; Yto y montre un monde en mouvement. « Si l'on attend assez longtemps, la Méditerranée sera asséchée. Nous pourrions enfin aller de l'autre côté », dit-elle en rapprochant l'Afrique et l'Europe. « Pour le moment, c'est un sens interdit. Nous, au Maroc, nous attendons 10 millions de touristes, mais personne ne peut aller dans l'autre sens ».

L'urbanisation effrénée de Tanger

10 millions de touristes, ou même 20 millions à échéance 2020, supposent un Maroc en grand changement, lequel s'illustre par les grands chantiers en cours dans le royaume (voir photo 2). Tanger n'est pas une exception, la ville est « en train de devenir un nouvel endroit, mais nous ne savons pas quel modèle suivre », affirmait Yto Barrada lors de la remise du prix. « La Costa del Sol ? Serons-nous une grande maison de retraite pour Européens ? Serons-nous autre

chose ? Je ne sais pas, mais c'est cela, la question. »

Son rôle, elle le voit dans l'accompagnement, la documentation, le regard critique des évolutions de la société tangeroise et marocaine, sans pour autant émettre de jugement. Sa manière de travailler ? Rarement sur rendez-vous. « Je ne pars pas pour prendre des photos, j'ai toujours l'appareil photo avec moi et quand il y a quelque chose, je prends la photo. A chaque rendez-vous, je suis en retard. C'est comme cela que je travaille. Tout le temps. » ■



La France en situation postcoloniale ?

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration de Paris abritera, les 20 et 21 mai prochain, des journées de réflexion sur l'héritage colonial français, organisées par la revue Hommes et Migrations. Deux tables rondes, ouvertes au public : « Les enjeux sociaux et les dimensions politiques d'une situation postcoloniale en France » et « Écriture d'exil ou écriture diasporique ? » Participeront des chercheurs et d'écrivains comme Vincent Geisser et Mabrouck Rachedi. En clôture, un concert de Bam's est prévu le 21 mai, à 18h.

- Dates** : Vendredi 20 de 14h à 17h30, et samedi 21 mai 2011 de 15h à 19h
- Lieu** : Auditorium de la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Métro Porte Dorée (M8)
- Tarif** : Entrée libre, réservation conseillée (hetm@histoire-immigration.fr)
- Site** : www.histoire-immigration.fr

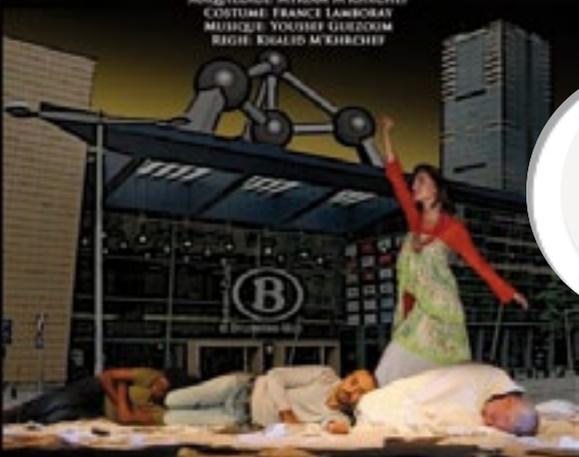


HEUREUX QUI COMME ULYSSE...

AVEC CLÉMENCE THIOLY
REDA CHERCHOURI
AFAZALI DEWALLE
YVAN BRUYÈRE

TEXTE ET MISE EN SCÈNE D'ISMAËL SAÏDI

DÉCOR ET ÉCLAIRAGE YVAN BRUYÈRE
MAQUILLAGE MYRIAM M'KHRECH
COSTUME FRANCE LAUBORAY
MUSIQUE YOUSSEF GUEZDAM
REGIE KHALID M'KHRECH



LE 24 MAI 2011 À 20H30

THÉÂTRE MOUFFETARD

73, RUE MOUFFETARD - 75005 PARIS

RÉSERVATIONS: 0143311199 ENTRÉE: 7€



Heureux qui, comme Ulysse...

Après plusieurs représentations en Belgique, Ismaël Saïdi et sa troupe de théâtre partent en France pour présenter la nouvelle pièce du Belgo-marocain, à Paris, le 24 mai, au théâtre Mouffetard. « Heureux qui comme Ulysse... » relate les péripéties de Samir, de Tanger, et Youssouf, de Dakar, immigrés sans-papiers en Europe, à la recherche de leur Eldorado. Barcelone, Paris et Bruxelles sont les principales étapes du parcours qui les amène à rencontrer la gitane Tina et le clochard Gilbert et à goûter à « la nouvelle hospitalité européenne ». Avec cette pièce, Ismaël Saïdi, inspecteur de police et réalisateur, se lance dans le théâtre.

- Date** : 14 et 15 mai 2011
- Lieu** : Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 75005 Paris, métro Place Monge (M7)
- Plus d'infos** : +212 (0) 537 567 171
- Tarifs** : 7 euros
- Site web** : www.theatremouffetard.com



YABILADIES

Le supplément féminin



SOMMAIRE

- 50 Choumicha : Main de fer dans un gant de velours
- 52 Dévitalisants & revitalisants naturels
- 53 L'orthodontie au Maroc : La fin de la poule aux oeufs d'or
- 54 La recette du mois : Tajine de daurade
- 56 Fashion week de Casablanca : A bas le caftan !



Choumicha

Une main de fer dans un gant de velours

Rencontrer Choumicha, c'est un peu comme rencontrer une vieille amie, l'aura télévisuelle en plus. La surprise n'est effectivement pas de mise puisque tout Marocain qui se respecte a biberonné aux sons de sa voix expliquant comment associer légumes et couscous. L'absence de décalage entre le personnage de télévision, cuisinière dans une émission de 2M, toujours souriant et doux et la femme, bien réelle, qui m'accueille chez elle, à Azemmour, renforce ce sentiment. Attention : à qui y est attentif apparaît, derrière le sourire, son autorité, la maîtrise totale de son émission et du grand navire dont elle est le capitaine. Rencontre.

Par Julie Chaudier

Les gens m'abordent comme si j'étais de leur famille, je fais partie des meubles », s'amuse Choumicha. Je suis donc allée visiter les meubles du Maroc. La célèbre cuisinière de l'émission de 2M m'a invité dans son immense maison-studio, à Azemmour. Isolé, venté - « une des raisons pour lesquelles, j'ai choisi de m'installer, ici » - Dar Choumicha est bien connu dans les alentours. Il n'a donc pas été (trop) difficile d'en trouver l'entrée. D'abord accueillie par un gardien taciturne et une petite meute de labradors blonds et bondissants, je suis invitée, comble de joie, à assister incognito au tournage de plusieurs de ses émissions culinaires.

Le studio lumineux est là, chez elle : une immense pièce divisée par de grands rideaux noirs et, au centre, la cuisine. Derrière le bar, Choumicha s'affaire, nonchalante, comme indifférente aux caméras, lorsque, soudain, elle s'adresse à l'une d'elles dans un mouvement de tête d'une parfaite évidence. Aujourd'hui, elle a invité Fatima Mouzoune, amie et cuisinière, à présenter l'un de ses plats. Si Fatima, digne, est très réservée, je mesure, par contraste, à quel point l'aisance de Choumicha suppose professionnalisme et rodage. Plus de 20 ans que l'éternelle jeune femme présente son émission sur la 2^e chaîne marocaine.

Je suis, ensuite, invitée à patienter dans une grande salle à manger vide. Choumicha et « ses filles » prennent bientôt place autour de la table : je vais déjeuner avec Choumicha et son équipe, mais aussi à manger LES plats de Choumicha et Fatima - qui, excusez du peu, a reçu les félicitations d'un client connu pour être particulièrement difficile : Mikael Jackson. Je me sens comme une téléspectatrice qui aurait traversé l'écran.

Nous ne sommes pas vendredi, mais il y a du couscous. Alors que peu à peu chacun cesse de piocher dans l'immense plat qui trône sur la table, Choumicha persiste : « J'adore le couscous aux légumes, je pourrais en manger tous les jours ! » Avec nous, quelque 5 jeunes assistantes que Choumicha moque gentiment. « Elles doivent être proactives et capables d'anticiper dans leur travail », m'explique-t-elle. Si l'illustre cuisinière se laisse aller à une

remarque qui éclaire un instant sa position de chef d'entreprise, elle enchaîne bien vite avec une plaisanterie, « regardez, lance-t-elle, je suis actuelle, je porte une chemise à fleur ! »

Le repas fini, l'effervescence qui entoure Choumicha semble enfin retomber ; je saisis l'occasion pour l'achever de questions. « Je suis d'une nature très curieuse, je peux passer des heures à parler de cuisine, explique Choumicha. J'aime discuter avec les femme comme Fatima. En une demi-journée, elles peuvent te transmettre 30 ans d'expérience ! » Je prends rapidement conscience, en l'écoutant, qu'elle ne parle pas d'elle mais de tout le reste : les gens qu'elle côtoie, la cuisine qu'elle fait. Son portrait se devine en creux.

« J'aime ce mode de transmission, d'autant plus qu'aujourd'hui, il n'y a plus d'héritage mère-fille de ce type. Par contre, il y a un retour universel vers la cuisine. Les émissions culinaires font des records d'audience. » Choumicha se lance dans la défense de la cuisine marocaine. « C'est ma cuisine, je la trouve la plus merveilleuse du monde ! », s'exclame-t-elle sans le moindre souci de mesure. « La cuisine marocaine n'est grasse et sucrée qu'exceptionnellement, à l'occasion des fêtes. En réalité, elle est basée sur les céréales et les légumes. Son secret c'est l'art de doser les épices, la qualité des produits, aussi ... », continue la cuisinière comme si elle ne devait jamais cesser de trouver de bonnes raisons d'aimer la cuisine marocaine.

« Ce que je dois faire dans les prochaines semaines ? Je n'en sais rien, je n'ai pas mon tableau Excel sous les yeux », lance Choumicha, comme pour botter en touche. Là, en une seconde, je mesure à quel point la cuisinière est une véritable capitaine d'industrie : elle gère et exploite aujourd'hui l'image qu'elle a construite au cours du temps. Présente au salon immobilier de Montréal, fréquemment invitée à des signatures de livres, elle poursuit ses émissions pour 2M, tout en lançant prochainement des ateliers de cuisine et un site web choumicha.ma nourri d'infos en continu : « il y a plein de choses, de plaisanteries que je ne peux pas faire à la télé que je veux partager ! » ■

Dévitaisants & revitalisants naturels

« Humm...aïe! », le réveil fut difficile ce matin ? ou avez-vous au contraire une pêche révolutionnaire ? La vitalité n'est pas seulement un trait de caractère, elle traduit un état nerveux, moral et physique. Le manque de vitalité n'est donc pas une fatalité. Quels sont les facteurs de dévitalisation les plus courants ? Comment s'en protéger moyennant l'accès à des sources revigorantes ?

Par Salma Sentissi

La dévitalisation est un processus lent et insidieux qui fait barrage au flot de la vie. De nos jours, nombreuses asthénies, maux variés ou dépressions chroniques sont banalisés. Quels sont les principaux facteurs de dévitalisation ? Si vous voulez prendre quelques instants pour y réfléchir, n'hésitez pas ! Sinon, pour les plus pressé(e)s, voici quelques réponses :

- **Mauvaise alimentation** : les aliments « dévitalisés » : ils subissent des traitements chimiques en tous genres, les digestions difficiles chroniques : elles mobilisent une telle énergie que l'on se sent complètement lobotomisé,... les intoxications diverses.

- **Les perturbations de la flore intestinale** causent de nombreux inconforts tels que gaz, ballonnements, parasitose, diarrhées...

- **La sédentarité** : manque d'exercice physique (n'oubliez pas que le mouvement c'est la vie !), sous-oxygénation, prise de poids progressive, déprime...

- **La démotivation professionnelle** : une personne non épanouie au travail développe de la morosité, de la sous-stimulation, de la nonchalance voire de l'agressivité...

- **Le manque d'ensoleillement** : quelle plus belle source de vitalité que la luminosité du soleil (sans excès bien entendu), surtout en période automnale ou hivernale ?

- **Les radicaux libres** que l'on cherche à réduire à l'aide des antioxydants. Ils sont géné-

rés par des infections chroniques, une exposition aux rayons UV, à l'ozone, à la radioactivité, ou encore l'alcool...

- **Les facteurs géo-biologiques.** Observez si, dans votre environnement proche, vous avez un ordinateur, un téléphone portable que vous utilisez à outrance, des lignes à haute tension...

Alors comment faire pour se revitaliser ?

Pas d'inquiétude : pas de dévitalisant sans revitalisant ! La logique recommande d'ores et déjà de limiter les dévitalisants cités ci-dessus et de se « recharger les batteries » avec des moyens simples et naturels, comme par exemple :

- le soleil, la marche en pleine nature, profitez-en au printemps,
- les massages, les bains : type hammam (s'il n'y a pas de contre-indication) ou chez vous si vous en avez la possibilité,
- les exercices revitalisants : type Tai Chi, Qi gong,
- le rire, les câlins,
- la musique et l'art en général,
- la diffusion d'huiles essentielles en aérosol : mandarine, lavande officinale...
- les techniques respiratoires : hatha yoga, respiration ventrale...
- le contact avec certains arbres et certains animaux : type chien, âne et cheval, qui sont extrêmement généreux en terme d'énergie.

En somme, tout ce qui vous procure un sentiment d'apaisement, de bonheur et de sérénité ne peut que vous ressourcer et vous remplir de belles énergies. Cela rendra votre compagnie encore plus agréable. ■

L'orthodontie au Maroc

La fin de la poule aux œufs d'or

Si, dans les années 1980, l'orthodontie était perçue par le corps médical comme une poule aux œufs d'or, aujourd'hui, les patients marocains font jouer autant qu'ils le peuvent la concurrence entre les praticiens, au risque, parfois, de tomber entre les mains d'orthodontistes peu scrupuleux. Hicham Benchekroun, orthodontiste, à Casablanca, décrit les évolutions de sa spécialité.

Propos recueillis par Julie Chaudier

Comment expliquer la très forte augmentation du nombre d'orthodontistes en l'espace de 30 ans au Maroc ?

Dr Hicham Benchekroun : Dans les années 1980, il y avait seulement un ou deux orthodontistes dans tout le Maroc, ils travaillaient quasiment à la chaîne, chaque jour leurs patients attendaient pendant 4 ou 5 heures sans, parfois, parvenir à être reçus.

Depuis, le nombre de cabinets a fortement augmenté. Par conséquent, le coût de l'appareillage dentaire a baissé : même si l'on ne peut pas vraiment parler de démocratisation totale, toute la classe moyenne a désormais accès à ces traitements. Quasiment toutes les mutuelles prennent en charge l'orthodontie jusqu'à 14 ans. De plus, les parents ont pris conscience de l'importance d'une belle dentition dans la vie sociale.

Le développement de l'orthodontie s'est-il fait de façon harmonieuse ?

Aujourd'hui, le Conseil de l'ordre des médecins n'est pas assez présent. Il est possible de se déclarer orthodontiste après seulement 3 ou 4 week-ends de formation spécifique. Même si cela part d'un bon sentiment, on ne peut pas agir ainsi. L'orthodontie exige une formation exclusive de 3 ou 4 ans.

J'ai vu des patients arriver dans mon cabinet dans un état pire que lorsqu'ils étaient allés la première fois chez leur premier orthodontiste. Les patients font le tour de plusieurs praticiens pour comparer et se décident parfois pour le

moins cher. On se demande qui va gagner la guerre : le prix ou la compétence.

Vous dites que les traitements sont désormais accessibles à la classe moyenne, à combien s'élèvent, aujourd'hui, les prix des traitements ?

La gamme de traitements et de prix est très très large. Pour un traitement de base de 2 ans avec des bagues en métal visibles, le coût est de 18 000DH. Un traitement de luxe avec bagues à l'intérieur de la bouche, en or... représente 60 à 65 000DH d'investissement. Il y a aujourd'hui énormément d'options différentes, des nouveautés arrivent tous les mois. C'est passionnant, mais il faut consacrer suffisamment de temps à cette spécialité pour toutes les suivre.

Ces traitements sont-ils seulement destinés aux adolescents dont les dents sont mal placées ?

L'orthopédie est destinée aux enfants de 10 à 12 ans. A l'âge pré pubertaire, on peut encore jouer sur la croissance osseuse des mâchoires pour corriger des défauts. L'orthodontie consiste seulement à déplacer les dents ; elle est donc accessible aux adultes comme aux enfants. Dans les deux cas, il y a un aspect esthétique et social au fait d'avoir des dents joliment alignées, mais aussi, toujours, une dimension fonctionnelle. Des dents bien alignées, des mâchoires bien ajustées signifient que l'on mâche mieux, que l'on mange mieux, que les dents vivent plus longtemps. Aujourd'hui, la moitié de mes patients sont des adultes. ■

Tajine de daurade



Le tajine, véritable plat national au Maroc, se décline en mille variantes. Tajine de kefta, le classique, et tajine de bigorneaux, pour les initiés, ont déjà été présentées par Pau et Wafa. Cette fois, le tajine de poisson a attiré l'attention des deux amateurs de gastronomie marocaine. L'endroit où ils ont goûté à ce plat, typique des villes et villages côtiers du Royaume chérifien, y était pour beaucoup : sur la plage, préparé avec des daurades fraîchement pêchées. L'ambiance sera difficile à reproduire ailleurs, mais le plat en lui-même vaut le détour.

Sandwich, quart de poulet dans une feuille de papier d'aluminium, jus d'avocat dans un verre en plastique... Les plats à emporter ont du succès, tout devient mobile puisque l'homme est pressé. Au milieu de toute cette nourriture en mouvement, un plat résiste fort vaillamment : le tajine. Impossible de l'emporter avec soi ; il n'y a pas encore de plat à tajine jetable. Pourtant... imaginez que vous soyez, en une belle fin de journée sur une plage de la côte atlantique du Maroc. Après la baignade, le bain de soleil, les matchs de foot ou de beachball sur le sable, vous avez très faim. Partir manger signifierait manquer une belle soirée, un coucher de soleil sur l'Atlantique. Vous commencez à rêver d'un tajine. Le bruit de l'océan vous inspire un tajine aux poissons frais, du poisson que vous avez vu arriver sur la plage, dans les filets des pêcheurs rentrés il y a peu de la mer. Une odeur vous fait ouvrir les yeux et vous voyez un peu plus loin une petite gargote. Un garçon passe parmi les groupes installés sur la plage et propose de servir différents plats dont celui de vos rêves.

Nous étions dans cette situation, sur une plage près d'Asilah. Le tajine de poisson à la plage nous a d'autant plus marqué qu'il était délicieux ! En discutant, le garçon nous a donné la recette, la voici.

La recette

Ingrédients

Une daurade
Plusieurs gousses d'ail
Coriandre
Cumin
Piment doux
Sel
Pommes de terre
Tomates
Huile d'olive

Préparation

Coupez les tomates en dès et faites cuire dans le tajine avec de l'huile (d'olive, de tournesol, certains choisiront l'huile d'argan).

Ajoutez les pommes de terre épluchées et coupées en morceaux et le poisson entier.

Assaisonnez de sel, de poivre, de cumin et laissez cuire pendant 30 à 45 minutes à petit feu.

Si besoin, versez de l'eau de temps à autre, pour que le poisson ne se désèche pas, 10 minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez l'ail frais coupé en fines tranches.

Quelques minutes avant de retirer le tajine du feu, ajoutez la coriandre.

La préparation est assez simple. Il est possible de varier les poissons.



Fashion week de Casablanca

A bas le caftan !



Les 7 défilés de la Fashion week de Casablanca, associant créations « couture » et prêt-à-porter, se sont succédés du 11 au 15 mai. Des stylistes confirmés, résidant souvent à l'étranger, comme Fadila El Gadi, Salima Abdel Wahab ou Saïd Mahrouf, sont venus montrer, lors de cette 6^e édition, que la mode marocaine ne s'arrêtait ni aux caftans, ni aux frontières.

Par Julie Chaudier

Depuis 2006, Casablanca donne, chaque année, FestiMode : fashion week marocaine. Elle s'est déroulée, cette année du 11 au 15 mai, à l'église du Sacré cœur. L'objectif de la manifestation est clair : présenter une mode marocaine contemporaine qui coupe les ponts avec le caftan. Ici, les vêtements traditionnels, même revisités à la façon occidentale, n'ont pas cours. L'équipe de FestiMode entend présenter des créations relevant de « l'universel ». Ambitieux. Du moins, les créations présentées sont-elles, aujourd'hui, internationales grâce à la diaspora marocaine.

Parmi les 6 créateurs invités à présenter leur collection, la moitié appartient à la diaspora. Ahmed Taoufik, né à Agadir, est diplômé de l'École internationale de la mode de Toulouse, où il travaille. Amel Bouazizi, marocaine installée à Rotterdam, est régulièrement invitée au Graduation show du Piet Zwart Institute. Saïd Mahrouf, est né à Asilah. Après des études au Gerrit Rietveld Art Academy, à Amsterdam, il poursuit sa formation au Pratt Institute à New York. Il est aujourd'hui installé à Amsterdam.

L'équipe même de FestiMode est aussi très largement issue de la diaspora marocaine. «

Ce sont des gens qui ont vu comment ça se passe ailleurs et viennent participer au développement du secteur au Maroc », explique Jamal Abdennassar, fondateur du FestiMode.

Réciproquement, FestiMode a aussi investi les événements de la mode en Europe pour révéler au public les créations des stylistes marocains résidant dans leur pays. 2009 fut, à ce titre, riche en collaborations. Cette année là, FestiMode a participé à la programmation off de la Fashion week d'Amsterdam, pour présenter les créations d'Amine Bendriouich, Noureddine Amir et Fadila El Gadi. En collaboration avec la Cité Euro-Méditerranéenne de la Mode et l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement, FestiMode a pu montrer le travail de Saïd Mahrouf au Salon du prêt-à-porter de Paris.

Parfait exemple de collaboration transméditerranéenne : FestiMode et Createurope, en 2009. FestiMode a présenté de jeunes stylistes lauréats du concours européen de mode et de design organisé par le Goethe Institut. En échange, celui-ci permettait à deux créateurs marocains, Zineb Chakir et Amine Bendriouich, de participer au concours. Amine a emporté le prix du jury et le prix du public. ■



Ghita Alaskrouif



Mehdi Khessouane



Fadila Al Gadi

Jamal Abdenassar, fondateur de FestiMode

Des créateurs livrés à eux-mêmes.

« Aujourd'hui, on peut parler d'une nouvelle génération de créateurs marocains, dans la mesure où les stylistes qui ont présenté leurs vêtements proposent tout à fait autre chose que le caftan. Ils ne représentent pas, cependant, un nouveau mouvement de mode marocain. Nous ne sommes pas dans ce genre de démarche.

Les créateurs sont des individualités marocaines. Ce sont des noms qui imposent leur propre style ; ils sont dans l'universel. Depuis 2006, nous avons présenté une dizaine de créateurs confirmés, entre « couture » (sur-mesure de luxe) et prêt-à-porter, mais ils restent sur de petites structures qui se débrouillent sans soutien. C'est aberrant pour un pays comme le notre, avec une industrie textile aussi développée. Elle reste orientée vers la sous-traitance au lieu de se tourner vers la valeur ajoutée marocaine. Une Fashion week est d'abord destinée aux professionnels de la mode, aux industriels de l'habillement.

J'ai contacté les industriels marocains via l'Association des industries marocaines des textiles et de l'habillement, mais ils n'ont pas même daigné répondre à mes mails. Aujourd'hui, ceux qui s'intéressent à ces créateurs, ce sont les étrangers. Les galeries Lafayette ont racheté toute la collection de Saïd Mahrouf. »



پاپلاک پی
نہہ انظہلا .com